

AU CŒUR DE CAPESTANG

ANALYSE DU BÂTI ET PROPOSITIONS



Marie-Hélène GROS

**Rapport de stage, mars – juin 1993
MST Patrimoine - Université Paul Valéry – Montpellier**

Version révisée, Philippe BARJAUD – 4 septembre 2021

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION page 5

1.1. Présentation de la structure page 5

1.2. Présentation du sujet de stage..... page 6

1.3. Méthodologie page 6

1.3.1 Recherche sur l'évolution historique et urbanistique du village..... page 6

1.3.2 La réalisation d'un inventaire page 8

1.3.3 Des outils d'analyse page 10

Constitution d'une base de données

Réalisation de cartes informatisées

Synthèse et analyse

2. ANALYSE HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'URBANISME page 13

2.1 Introduction page 13

2.2 Le Moyen Âge..... page 14

2.2.1 Formation et développement du village initial page 14

La première mention

Mise en place du premier noyau villageois

Le cimetière

L'église paroissiale

2.2.2 Une deuxième enceinte au XIème siècle page 16

2.2.3 Le château et l'enceinte du début du XIIème siècle page 16

L'enceinte

Le premier château

le corps de logis du château

la grande salle

la chapelle

Fin du XIIIème siècle : agrandissement et aménagement du château

Le pouvoir consulaire

Les fonctions économiques

2.2.4 XIVème siècle : construction de la dernière enceinte
et embellissement..... page 21

L'enceinte

Le château et les fonctions de gouvernement L'hôpital

Les fonctions économiques

Les fonctions religieuses

2.3 L'époque moderne (XVIème au XVIIIème siècles) page 25

2.4	L'époque contemporaine (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles).....	page 30
2.4.1	La fonction défensive.....	page 30
2.4.2	La fonction de gouvernement	page 30
2.4.3	Les fonctions économiques	page 31
2.4.4	L'enseignement	page 31
2.4.5	Les pôles religieux	page 32
2.4.6	Santé et cimetière	page 32
2.5	Conclusion : Des héritages patrimoniaux	page 33

3.	ANALYSE DU BÂTI	page 35
-----------	------------------------------	----------------

3.1	Présentation des vestiges anciens majeurs.....	page 35
3.1.1	Des pierres en réemploi	page 36
3.1.2	présentation d'ensembles patrimoniaux	page 37
3.1.2.1	Vestiges médiévaux	page 37
3.1.2.2	Vestiges de l'époque moderne	page 39
3.2	Les matériaux et les techniques	page 43
3.2.1	Les matériaux de construction	page 43
3.2.1.1	Les calcaires	page 43
3.2.1.2	Les grès	page 44
3.2.1.3	La brique	page 44
3.2.2	Les techniques de construction page	page 45
3.2.2.1	Les murs	page 45
3.2.2.2	Les baies	page 46
3.2.2.3	La toiture et le réseau d'évacuation des eaux pluviales	page 46
3.2.2.4	Les enduits	page 48
3.2.2.5	Les éléments de menuiserie	page 48
3.2.3	Les décors.....	page 50
3.2.3.1	Les décors sur enduits	page 50
3.2.3.2	Les décors sculptés ou taillés	page 51
3.2.3.3	Les ferronneries	page 52
3.3	Typologie	page 54
3.3.1	Le local agricole	page 54
3.3.2	La maison type	page 56
3.3.3	Les variantes	page 57
3.3.3.1	La maison ouvrière.....	page 57
3.3.3.2	La maison agricole.	page 58
3.3.3.3	La maison bourgeoise	page 60
3.4	Conclusion	page 62

4. PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR page 63

4.1 Développement du tourisme culturel page 63

4.1.1 un cadre général page 63

4.1.2 la collégiale page 63

4.1.3 le château page 64

4.1.4 les remparts page 64

4.1.5 l'hôpital page 65

4.2 Des utilisations de l'inventaire page 65

4.3 Conclusion..... page 66

5. ANNEXES page 67

5.1 Synthèse des documents d'archives consultés page 67

5.2 Synthèse des histoires de Capestang page 72

5.3 Les rues page 74

5.4 Documents des archives communales page 75

Les pièces consultées

Les pièces manquantes

5.5 Fiche d'inventaire..... page 76

5.6 Bibliographie page 77

**5.7 Glossaire de quelques termes d'architecture
et d'urbanisme utilisés page 78**

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée dans mes recherches, à l'A.S.P.A.N.C., à la D.R.A.C. et à l'Université, ainsi que tous ceux, anonymes Capestanais, qui m'ont aimablement accueillie dans leur village.

C'est grâce à eux tous que j'ai pu réaliser ce travail.

1. INTRODUCTION

Capestang ?

Je connaissais la silhouette de son église, la forme de son village lové dans une boucle du Canal du Midi, l'étang, et les peintures du château.

Mais ma vision de "touriste" était incomplète.

Il manquait, je le sais aujourd'hui, les remparts le long des quais de la Seine, l'hôpital, la jolie petite maison de la rue de la Roque, et l'ombre des platanes sur les berges du canal...

Étudier un vieux village, c'est retrouver sa vie d'autrefois dans sa physionomie actuelle. Travailler pendant trois mois pour mieux le comprendre, c'est parcourir une partie de son histoire. Faire des propositions, c'est aussi s'engager dans son avenir.

1.1 Présentation de la structure.

Ce stage de dix semaines compris dans la deuxième année de formation de la Maîtrise des Sciences et Technique "Patrimoine" s'est déroulé au printemps 1993. Ma structure d'accueil est une association loi 1901. Ses objectifs sont clairement énoncés par son intitulé : **Association de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Naturel du Capestanais**. Créée depuis 6 ans, cette structure est animée par une équipe de bénévoles motivés et dynamiques. Dans ses objectifs, cette équipe adhère à une notion très large du patrimoine "architectural et naturel". Elle se donne aussi un large champ d'intervention géographique : le Capestanais.

Jusqu'ici les actions se sont centrées essentiellement sur le village de Capestang et le patrimoine architectural. Deux éléments majeurs ont été prioritaires : **la Collégiale St Etienne et le Château des Archevêques de Narbonne**. Pour ces monuments au passé prestigieux, de nombreuses réalisations et de nombreux projets ont vu le jour. Pour ce qui est des réalisations, on peut citer par exemple : des articles de sensibilisation parus dans la presse locale, l'organisation de visites du village dans le cadre des Journées Nationales du Patrimoine, les visites commentées de la Collégiale en juillet et août, l'organisation de voyages d'initiation au patrimoine, la venue de spécialistes historiens ou historiens de l'art pour donner leur avis sur les bâtiments en question et les moyens de protection, le montage d'une exposition sur le plafond peint du château, la publication d'un livre toujours sur ce même plafond (« L'imagier et les poètes au château de Capestang », collectif, éd. Loubatière, Fontsegrives, 1991) Pour ses réalisations, l'association est en contact permanent avec la municipalité, qui est propriétaire des bâtiments et partenaire indispensable pour mener à bien de nombreuses actions.

Les projets, quant à eux, sont tout aussi nombreux : suivi de la restauration du beffroi de la Collégiale, réflexion sur l'aménagement et l'utilisation de la grande salle du château, actions pour la restauration du château et pour cet été 93 une exposition sur le patrimoine capestanais à laquelle je vais participer.

Les projets à plus long terme se feront peut-être dans le cadre intercommunal. En effet, des contacts avec les villages environnants de l'Hérault et de l'Aude ont été pris. Le thème fédérateur serait la mise en valeur du patrimoine médiéval.

1.2 Présentation du sujet de stage

Mon sujet de stage et son intégration

Prendre un stagiaire présente pour une association de bénévoles des charges supplémentaires, ainsi que des avantages. Pour l'A.S.P.A.N.C. cela offrait la possibilité d'entreprendre un travail approfondi qui servirait de base pour les projets et les actions à venir.

Une volonté de départ est d'élargir le périmètre d'action de l'association. autour du château et de l'église. Aussi le périmètre dans mon travail est le vieux village, la limite étant l'enceinte du XIV^{ème} siècle (*voir le plan, page 7*).

Le souhait de départ de l'A.S.P.A.N.C. était de mieux connaître le potentiel offert par le village ; pour cela, les membres de l'association proposaient comme sujet de stage la réalisation d'un inventaire. Ce travail devait servir de base à des propositions pour l'animation du centre du village. Le murissement du sujet et la succession de réunions de travail étalées entre le mois de septembre 92 et le mois d'avril 1993, ont permis de mieux cerner leurs attentes et de préciser davantage le sujet. Le sujet définitif s'est axé sur une étude approfondie du périmètre tant du point de vue historique, urbanistiques qu'architectural. Le volet des propositions de mise en valeur s'était précisé pour devenir essentiellement un Cahier des Charges Architectural.

Le sujet de stage ainsi défini a entraîné la mise en place de trois étapes différenciées et de méthodes de travail appropriées à chacune d'elle, et dont nous allons parler maintenant.

1.3 Méthodologie.

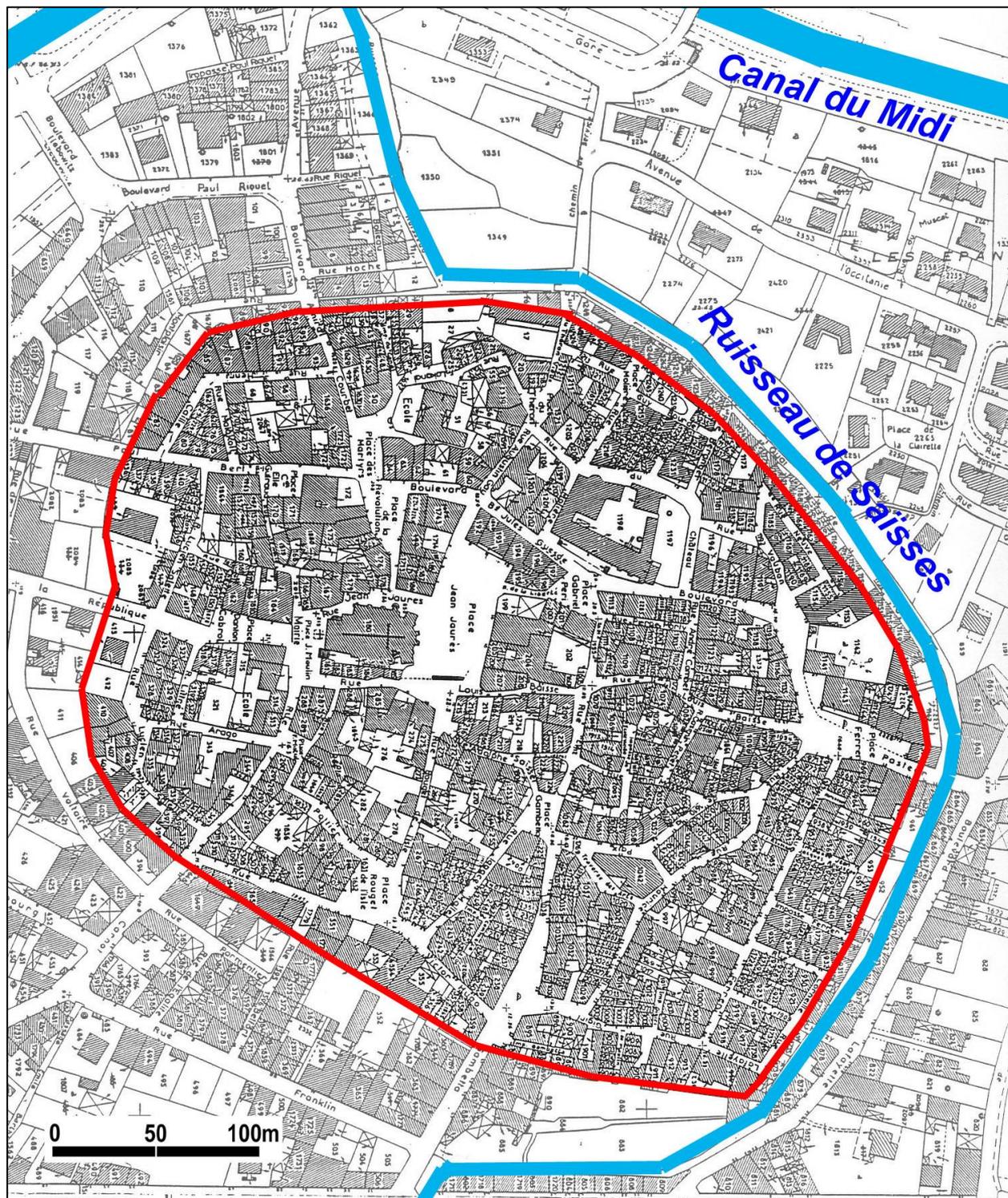
1.3.1 Recherche sur l'évolution historique et urbanistique du village

Pour faire cette synthèse, j'ai dépouillé et analysé deux types de sources : les documents d'archives et les monographies de Capestang.

Les documents d'archives proviennent soit des Archives départementales de l'Hérault, soit des archives communales (*voir les listes des pièces consultées en annexe*). Capestang n'ayant pas fait de dépôt de ses archives de l'Ancien Régime (1), les éléments les plus anciens ont été trouvés sur place à la Mairie. Il semble qu'il n'y ait pas de document concernant Capestang aux Archives départementales de l'Aude, ni dans celles de la ville de Narbonne, malgré l'appartenance de Capestang à l'Évêché de Narbonne.

(1) La totalité des délibérations consulaires et municipales de Capestang ont été versées aux Archives départementales de l'Hérault, scannées et numérisées, et sont désormais consultables sur Internet, qui était encore balbutiant en 1993.

Le cadastre en 1993, avec la délimitation de l'enceinte du XIV^{ème} siècle



En ce qui concerne le fonds du XIX^{ème} siècle, il contient de très nombreuses pièces intéressantes pour comprendre les profonds bouleversements de l'urbanisme à cette époque.

Les valeurs de ces documents sont, comme pour toutes les pièces d'archives, leur authenticité et leur rang de source première d'information.

Les monographies consultées sont au nombre de trois : l'une écrite par Fernand PIGOT, la seconde écrite par Émile VIALES de 1948 à 1950, la troisième enfin est anonyme et non datée. Je l'ai trouvée dans le grenier de la mairie, je l'ai jointe aux pièces d'archives consultées à Capestang. Ces trois ouvrages, de qualité diverse, présentent tous le même défaut : les auteurs citent rarement leurs sources ! Ils ont pourtant effectué un travail considérable de dépouillement. En effet, il m'est arrivé de relire dans les pièces d'archives des passages déjà lus dans ces "Histoires de Capestang". L'historien est cependant obligé de mettre en doute de telles affirmations qui semblent non fondées, du moins ne peut-il s'y fier intégralement. C'est dommage ! J'ai conservé dans ma synthèse les informations cadrées chronologiquement et spatialement par des informations issues des documents d'archives ; les autres informations utilisées sont citées avec leur provenance.

J'ai utilisé par ailleurs les ouvrages de Frank HAMLIN "*Les noms de lieux du département de l'Hérault, nouveau dictionnaire topographique et étymologique*" et de Eugène THOMAS "*Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*" qui répertorient les différentes mentions de Capestang ou des parties de son territoire (salines et lieux de cultes notamment). Pour restituer ces mentions dans les textes qui les contenaient, j'ai consulté les preuves de "*l'Histoire Générale du Languedoc*" de Dom. DEVIC et Dom. VAISSETTE.

Après la rédaction d'une première synthèse, j'ai souhaité la confronter à la critique de spécialistes dans le domaine concerné : Monique BOURIN DERRUAU et Ghislaine FABRE. Après de nombreuses et intéressantes discussions sur les documents que j'avais consultés et les différentes hypothèses avancées par les scientifiques, j'ai réalisé un nouveau document incluant ces nombreux apports.

1.3.2 La réalisation d'un inventaire.

La réalisation d'un inventaire demande la rigueur d'une bonne méthode de travail. Pour ce, j'ai souhaité appliquer la méthode déjà expérimentée et largement reconnue de l'Inventaire Général. J'avais besoin de gens qualifiés et expérimentés pour m'encadrer : des chercheurs du Service de l'inventaire de la D.R.A.C. Après la signature de la convention de stage entre les différents organismes concernés (Université, D.R.A.C. et A.S.P.A.N.C.) j'ai été conseillée dans ma démarche et dans mes recherches par mes deux tuteurs de stage Ghislaine FABRE et Jean NOUGARET.

A Capestang, dans un premier temps, je me suis familiarisée avec l'architecture du village ; j'ai fait des relevés, noté des impressions, des constantes, des caractéristiques de son bâti.

Je me suis aperçue de mes lacunes : j'avais tout d'abord besoin de connaissances sur l'architecture rurale en Languedoc. Pour acquérir le vocabulaire notamment, et des connaissances plus spécifiques sur la construction, l'organisation de la maison, les structures existantes dans le bâti et induites par une vie sociale, j'ai consulté des ouvrages spécialisés et de vulgarisation (*voir la bibliographie*). Les centres de documentation du CADE et de la D.R.A.C., accueillants et riches, ont été mes lieux de prédilection. J'y ai en effet trouvé des ouvrages traitant aussi bien d'architecture pure que de vie sociale, ou des modes de fabrication traditionnels, ou bien encore des informations sur les principes de restauration.

J'avais aussi besoin d'un outil de travail pour faire des relevés structurés. J'ai donc établi une fiche d'enquête, en collaboration avec le Service de l'Inventaire. Celle-ci permet, à travers différents champs, de passer en revue tous les éléments constitutifs d'une façade, de noter les éléments essentiels et remarquables, en évitant les oublis et les imprécisions.

CAPESTANG.							
LOCALISATION.		Parcelle. Section:K		Numéro:			
Adresse:				Intérieur visité:O/N:			
PLAN D'ENSEMBLE.			DISPO. INTERIEURES.				
Accès maison:			Voutes:				
Cour:			Escalier. Emplacement:		Garde corps:		
Accès cour:			Ajouement:		Type:		
Forme parcelle:							
ELEVATIONS.			OUVERTURES.				
Nombre d'étages:			Forme.	RdeC	1°Et	2°Et	3°Et
Nombre de travées:			Proportions.				
Sym. verticale:			Enc. Saillie.				
Sym. horizontale:			Moulure.				
Escalier dans façade:			Clefs.				
Sous-sols:			P.part. Linteau.				
Corniche:			Appuie b.				
Bandeau:			Jambage.				
			Sabot.				
			Balcon.				
			Console.				
CAPESTANG.							
MATERIAUX.							
Encadrement:	Enduit.	e.	Nat	Trait.	Couleur	Relief	
Mur:	Plein de mur						
	Soubassement						
	Bandeau ss génoise						
	Bandeau vertical						
	Encadrement						
	Filet						
TOIT.		DECOR.					
Tuile:		Sculpté:					
Génoises:		Ferronnerie:					
		Menuiserie:					
		Enduit:					
DIVERS.							
Eléments abusifs:		Etat:		portée:			
		Datation - générale:		21903			
Interêt:		Type:		Idem 9			
Photo:				Idem 9			
Observations:							

La fiche se compose de différentes rubriques :

- le plan d'ensemble,
- la disposition intérieure (pour les quelques maisons que j'ai visitées)
- l'élévation,
- les ouvertures qui conditionnent en grande partie l'organisation d'une façade,
- les matériaux,
- les enduits (les éléments contenus dans ce champ s'avéreront importants pour les propositions de mise en valeur),
- la toiture,
- les éléments du décor,
- enfin une rubrique "divers" contient des informations libres et des éléments de synthèse : date, type, intérêt.

Tous les champs contiennent une part de subjectivité, mais la définition d'un degré d'intérêt est sûrement l'opération la plus sensible aux impressions personnelles. C'est tout de même une information importante à fournir, aux élus notamment.

D'après la méthode choisie, j'ai rempli une fiche par parcelle cadastrale en limitant la subjectivité, et avec un maximum d'information en un minimum de temps sur le terrain. Plus concrètement, cela se traduit globalement par une fiche par façade, avec des regroupements ou des divisions en fonction de l'intérêt ou de l'unité de l'élément à décrire. J'arrive à un total de huit cent vingt-cinq fiches.

Dans le cadre d'un stage plus long, il aurait été intéressant de visiter systématiquement les intérieurs des maisons. Cependant, vu le temps imparti (environ dix semaines), cela n'était pas réalisable. Il serait intéressant, dans le cadre d'une autre étude, de faire des relevés systématiques des intérieurs, notamment pour les parcelles bâties en 1809 (la date du cadastre napoléonien).

J'ai donc concentré mon étude sur les façades. Le relevé systématique est une étape longue et fastidieuse. Elle a commencé sous les flocons de neige du mois de mars et fini sous le soleil déjà chaud du printemps !

Quelques exemplaires de fiche sont reproduits à titre indicatif en annexe.

1.3.3 Des outils d'analyse

Constitution d'une base de données

Il paraît difficile de traiter "à la main" un nombre aussi important de cas. La rigueur de l'analyse risque d'en souffrir. C'est pourquoi j'ai choisi d'utiliser l'informatique et ses capacités.

J'ai utilisé deux logiciels différents : l'un, Fox Pro, est un gestionnaire de fichiers qui m'a permis de faire des statistiques et de créer une base de données informatisée ; l'autre, Carto2D, est un logiciel de cartographie.

Pour la gestion des fiches, il m'a fallu tout d'abord créer un programme de saisie qui reprenne les champs de ma grille de terrain. Malgré une bonne connaissance du logiciel, cela demande un temps de travail important. J'ai ainsi recréé formellement ma fiche.

Pour une question de place dans la mémoire de l'ordinateur, de pertinence des informations enregistrées et de rapidité de saisie, j'ai été obligée de normaliser et de codifier les informations. Nous reviendrons sur les inconvénients de ce code pour une lecture grand public.

Le travail de saisie est un travail long et répétitif. J'ai ainsi obtenu une base de données de huit cent vingt-cinq occurrences. Chaque champ constitue une voie d'accès dans le fichier, ils sont tous interrogeables directement ou par croisement.

Cette base de données offre d'excellentes performances de traitement, une rapidité de réponse à une infinité de questions, des plus simples aux plus complexes (croisement de plusieurs variables), et l'absence totale d'erreurs de calcul.

Réalisation de cartes informatisées

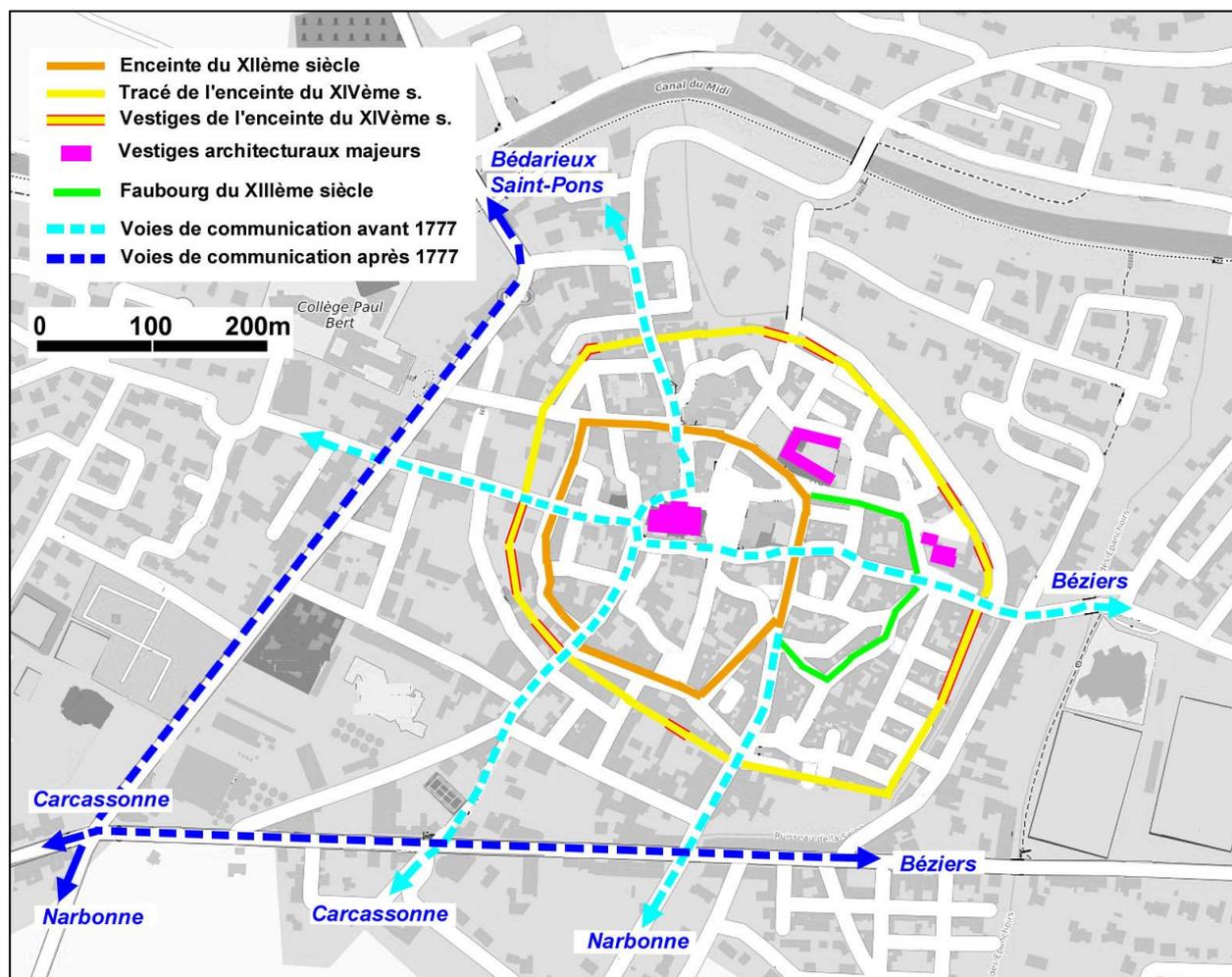
Par ailleurs, pour avoir les moyens de faire une analyse de ce bâti, il me semble obligatoire d'avoir des informations sur la disposition spatiale de ces différentes composantes. Pour ce, j'ai souhaité réaliser

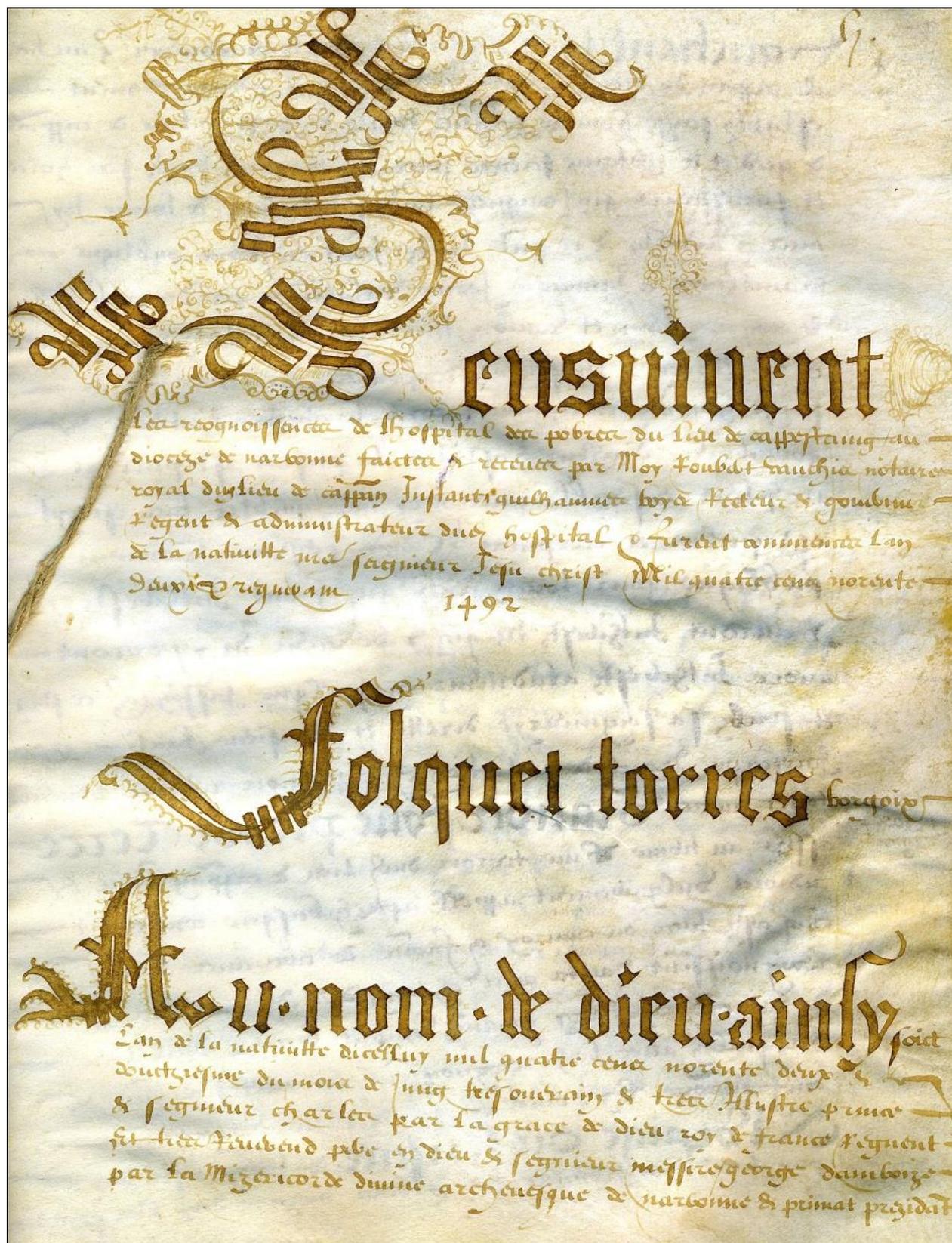
une série de cartes. Le logiciel de cartographie Carto2D le permet. Il me fallait tout de même lui fournir parcelle par parcelle la trame cadastrale qui est, nous l'avons vu, mon unité de travail. Après un flashage laser, j'ai donc retracé une par une les parcelles. Après cette étape, il suffit de donner à chaque parcelle une valeur que l'ordinateur va cartographier de lui-même.

Cet investissement de temps au départ devient très intéressant à partir du moment où on réalise plusieurs cartes. Dans le cadre de mon travail, il m'a paru utile de cartographier quatre données : l'intérêt de la façade, son type, le nombre de niveaux, ainsi que les maisons contenant des vestiges anciens.

Synthèse et analyse

Munie de ces différents outils (carte et base de données), j'ai commencé l'analyse du bâti du vieux village. Elle intègre les informations bibliographiques recueillies, les résultats de l'exploitation de la base de données et de l'analyse des cartes. C'est en confrontant ces informations avec les intuitions enregistrées sur le terrain que j'ai construit cette synthèse. Il est intéressant de voir que les lois des grands nombres et la rigueur du traitement informatique confirment la plupart d'entre elles.



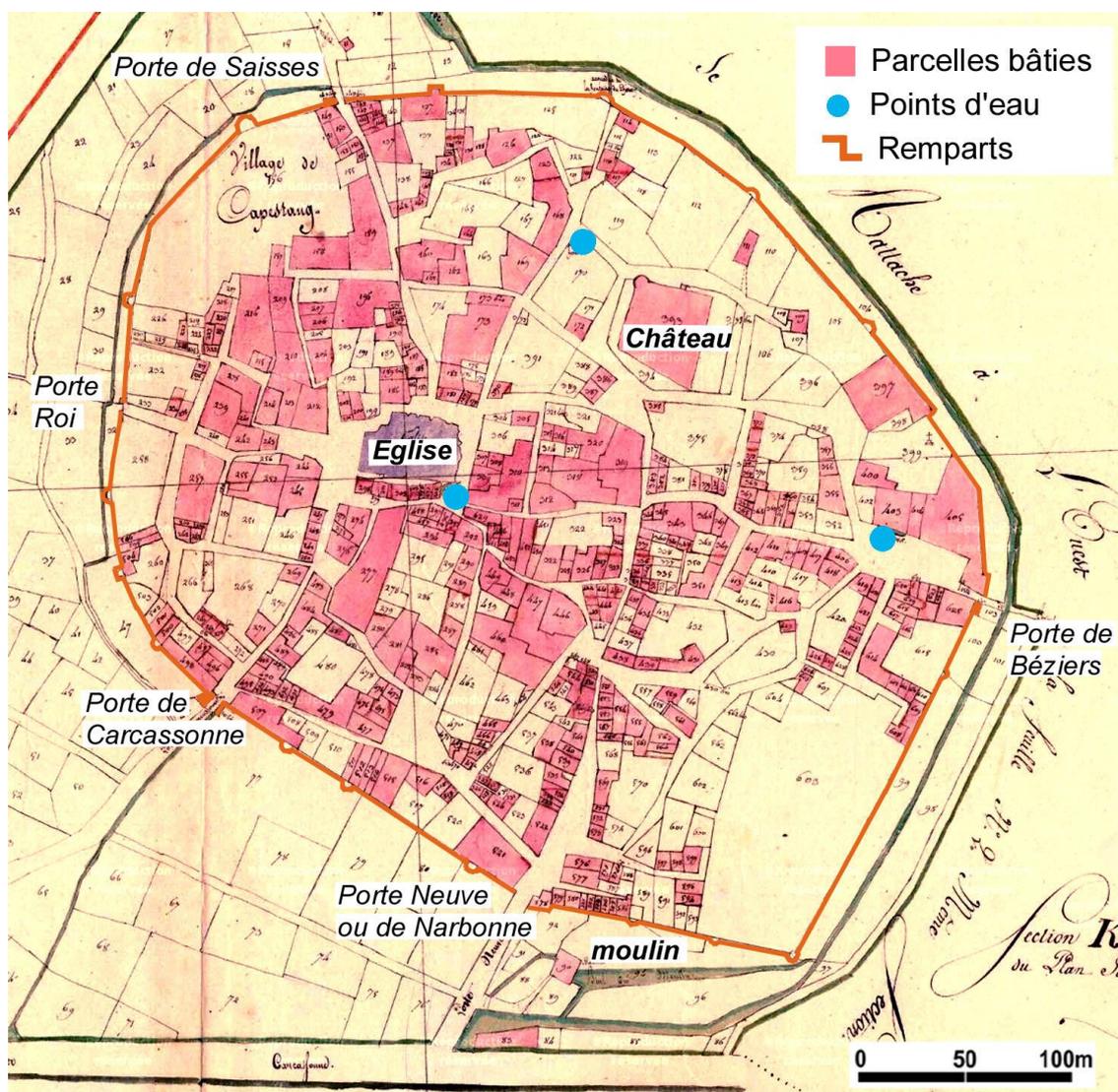


*Première page des Reconnaissances de l'Hôpital Saint-Jacques,
dit « Hôpital des pauvres », datées de 1492*

2. ANALYSE HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE L'URBANISME

2.1 Introduction

Le Cadastre Napoléonien de Capestang, réalisé en 1809, nous donne une idée précise de l'urbanisme du village à l'orée du dix-neuvième siècle. L'élément le plus marquant est certainement la forte proportion d'espaces vides à l'intérieur de l'enceinte qui sert alors de limite à toute urbanisation. Si ce vide peut s'expliquer pour les espaces limitrophes des remparts par un optimisme certain de ces concepteurs, on comprend plus difficilement la présence d'espaces non bâtis nombreux à l'intérieur de la troisième enceinte. C'est l'interrogation de départ de cette analyse.



Le cadastre dit « napoléonien », de 1809

Les différentes phases d'expansion, de stagnation, voire de régression de l'histoire de Capestang nous permettent peut-être de mieux comprendre cet état des faits au début de l'époque contemporaine.

2.2 Le Moyen Âge

2.2.1 Formation et développement du village initial

La première mention

Il est très difficile d'appréhender la fondation d'un village. Pour le cas de Capestang, la première mention, rapportée par Dom DEVIC et Dom VAISSETTE (Tome 2, C. 332), parle en 862 d'un plaid qui se tient « *in villa Pegano que vocant Caput-stanio* ». Ce nom de Caput-Stanio semble devoir être assimilé à un terroir, un lieu-dit, alors que Pegan serait le nom d'une villa sur ce territoire. Le village de Capestang, en tant que tel, ne semble pas exister à cette date.

Mise en place du premier noyau villageois

On est en présence de trois éléments distincts qui nous informent sur le premier noyau villageois.

Le premier indice est la table d'autel trouvée au XIX^{ème} siècle dans la collégiale. Elle pourrait appartenir à l'église primitive du lieu. M R. Rey traduit de la façon suivante le texte gravé sur celle-ci « *Césaire, prêtre, ordonne la construction de cet édifice en l'honneur de Saint-Fructueux, martyr, sous le règne de Charles, après la mort du roi Eudes* » soit 898. Il note le nom de Saint-Fructueux qui est un martyr espagnol très usité à l'époque, et montre, si besoin était, l'ancienneté de l'autel et du lieu de culte. Mais cette pièce provient-elle de l'église du lieu (dont nous n'avons aucune mention dans les textes), ou bien d'un autre lieu de culte sur le terroir de Capestang ? Si l'emplacement de cette table n'a pas changé au cours des siècles, la structure première du village serait la chapelle qui a accueilli cet autel. Cela correspondrait au mouvement d'implantation d'église sur des hauteurs qui se développe à l'époque carolingienne.

D'autre part, Eugène THOMAS rapporte l'existence d'un « *castellum de Capite Stagni* » dès 990. L'emploi de ce terme de castellum nous donne une information très précieuse : pour Mme Ghislaine FABRE, il signale l'existence d'un élément fortifié au lieu-dit Capite Stagni. Il peut s'agir d'un lieu fort : une tour ou une motte. L'existence d'une "rue de la Roque" (*l'actuelle rue Lucien Salette*) pourrait fossiliser ce sens dans la toponymie par déviation du terme *rocca* qui signifie motte, et désigne un massif pierreux et maçonné supportant en général un ouvrage militaire. Cette localisation correspond au point haut du village. Cette rue en pente délimite un mamelon à l'ouest.

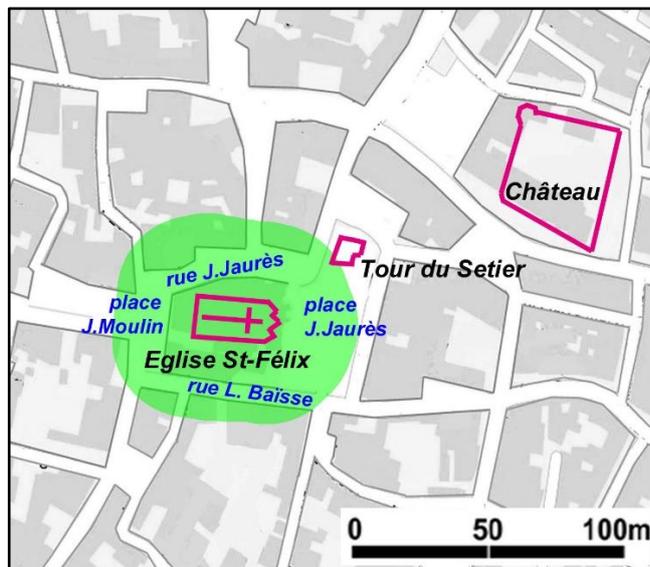
Par ailleurs on retrouve à l'époque moderne la présence d'une tour (*la tour du Setier, plan en page suivante*). Elle se trouve donc en limite de la première enceinte qui serait venue s'accoler à un élément défensif existant ? Ou bien c'est la tour elle-même qui s'intègre à un dispositif défensif préexistant ? La seule indication architecturale qui nous est fournie est que cette tour n'est pas ronde. L'existence d'un élément fortifié expliquerait l'utilisation du terme de « *oppidum Caput Stagni* » mentionné en 1107.

Ce castellum serait un siège de juridiction et aurait eu, peut-être, une fonction de surveillance du terroir, du commerce et plus particulièrement des salines. La première mention de l'activité salinière à Capestang date de 812 « *salinas positas in territorio Narbonense, loco dicto Capestang* ». Les salines sont à nouveau mentionnées en 990 (*voir les annexes / Synthèse des Histoires de Capestang*). Leur activité perdure à travers tout le Moyen-âge (*voir l'article de Michel MOLLAT sur les comptes du grenier à sel pour l'année 1424-25*). Quant à la construction de tours et leur fonction de surveillance, elles se retrouvent à Montady ou à Gruissan par exemple.

Enfin le troisième élément est donné par Dominique BAUDREU. Pour lui, le fondement de Capestang est un enclos ecclésial. Il reprend l'hypothèse de l'existence d'une église dédiée à Saint-

Fructueux et de sa présence antérieure sur le lieu. Il replace dans le cadre du Mouvement de la Paix de Dieu, la concentration des premiers habitats. En effet, les églises en tant que lieux sacrés bénéficient d'une fonction de protection. Autour de l'an mille, dans un climat d'insécurité, l'Église prend toute une série de mesures pour favoriser la paix : c'est le Mouvement de la Paix de Dieu. En particulier, elle institue les "cercles de paix" que nul homme ne peut franchir s'il est armé. Cette "zone de sécurité" s'étend sur un rayon de 30 ou 60 pas autour de l'église. Consécutivement, certaines églises déjà existantes cristallisent autour d'elles des habitations, jusque-là dispersées, à l'intérieur de ce cercle. Leurs habitants jouissent ainsi de la protection perpétuelle de l'Église face aux agressions des *milites* (soldats).

D'après Dominique BAUDREU, l'espace dégagé autour de la collégiale Saint-Etienne (les rues Jean Jaurès, Louis Baisse et les places Jean Moulin et Jean Jaurès dans leur proximité immédiate de l'église) serait le témoignage encore visible du Cercle de Paix initial. Il aurait été matérialisé par une première enceinte. Cette surface correspond à un diamètre de 30 pas à partir d'un point central : le chœur de l'église primitive aujourd'hui englobée dans l'édifice gothique. Cette hypothèse nous informerait donc sur la nature juridique du premier village, sur l'antériorité de l'église sur le pôle de population ainsi que sur la construction d'une première enceinte.



Face à ces trois éléments structurant l'espace (fonction religieuse, fonction politique et militaire et pôle d'habitat), il est actuellement impossible de proposer une chronologie. Seule l'église reste le premier élément présent sur le site. Mais trois hypothèses peuvent être avancées. D'une part on peut envisager que la tour est contemporaine de l'église. Dans ce cas le premier village serait venu se former autour de ce pôle religieux et politique. D'autre part on doit envisager l'antériorité de l'église sur les deux autres éléments. Deux cas se présentent alors : l'église s'entoure à la fin du X^{ème} siècle d'un enclos ecclésial et la tour vient par la suite contrôler cet habitat en phase de structuration ; ou bien la tour, bien que postérieure à l'église, cohabite avec elle avant le développement d'un noyau villageois.

Pour une éventuelle datation de ce premier noyau d'habitations, il faudrait montrer à un spécialiste les tessons de poterie provenant des tranchées effectuées courant avril 1993 autour de l'église. Peut-être que certains du haut Moyen-âge, nous permettraient d'avancer une datation plus précise.

Quoiqu'il en soit, il faut noter la localisation de ces deux éléments sur un point haut et au croisement des deux axes, Béziers – Carcassonne, et Narbonne - St Pons de Thomières / Bédarieux. Cette situation ne fera que favoriser le développement de l'agglomération.

Le cimetière

Lors de ces travaux récents pour l'éclairage de la collégiale, des ossements humains en très grand nombre ont été exhumés sur le flanc septentrional de l'édifice. Cela permet de connaître la localisation exacte de l'ancien cimetière de l'église. Les textes nous apprennent qu'il a été utilisé au moins jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Mais sa situation à proximité immédiate du lieu de culte, permet de supposer que c'est le premier cimetière de la ville. Une fouille archéologique permettrait de savoir à quelle date remontent les premières inhumations et de mieux connaître les origines de Capestang.

L'église paroissiale

Ultérieurement à la mise en place du premier noyau villageois, on assiste à la construction d'une église romane dont Raymond REY nous dit qu'elle est placée sous la protection de Saint-Félix avant d'être consacrée à Saint-Etienne. Le patronyme de Saint-Félix apparaît dans les textes en 1118, "*ecclesia San Felicis de Capte Stagni*" d'après Eugène THOMAS. Des vestiges de cet édifice sont conservés dans la façade occidentale de l'édifice actuel : arcs plein cintre, chapiteaux, oculi et mur occidental. Raymond REY pense qu'un chapiteau conservé au musée de Béziers pourrait appartenir à cet ensemble. De dimensions beaucoup plus modestes que l'église actuelle, le chœur de cette église romane serait situé dans le transept actuel.



Vestiges romans de la façades occidentale de la Collégiale (XIIème siècle)

2.2.2 Une deuxième enceinte au XIème siècle ?

Dominique BAUDREU, à partir de l'analyse du cadastre napoléonien., retrace une deuxième enceinte. Les décrochements de la rue Émile Zola et de la place de la Révolution montrent une rupture entre l'intérieur et l'extérieur des murs, peut-être l'empreinte de barbicanes ? Cependant son tracé rectiligne pose un problème. De même, la construction si rapide dans le temps de deux enceintes semble peu probable.

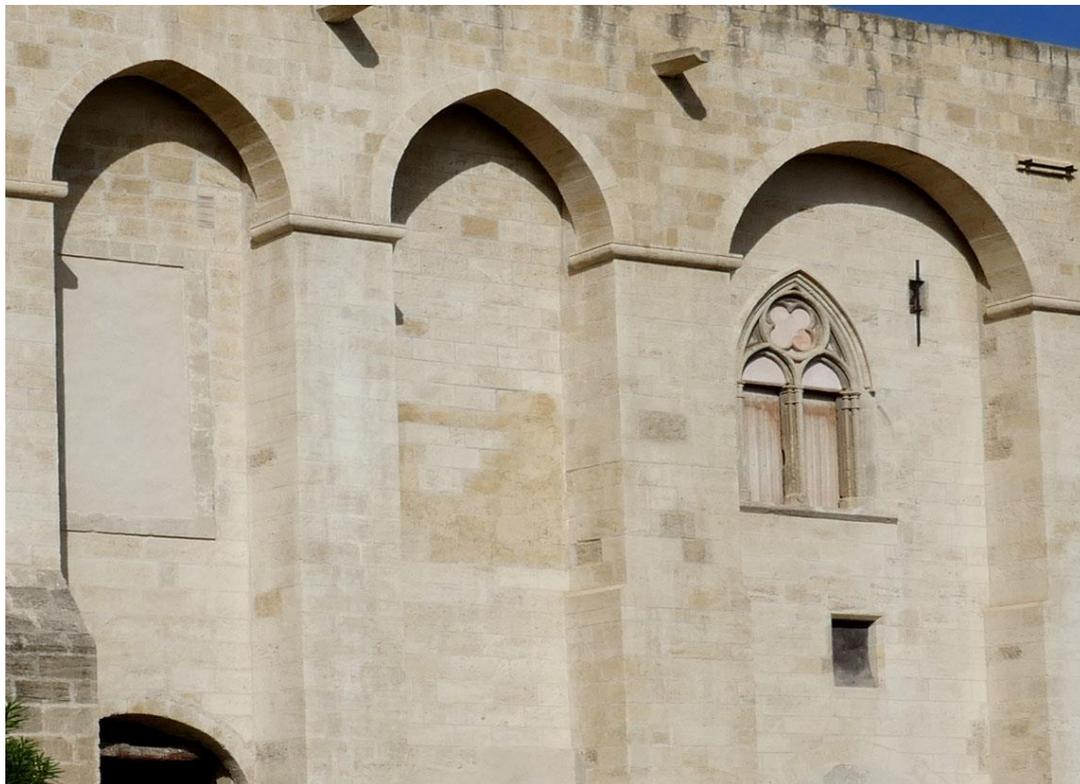
2.2.3 le château et l'enceinte du début du XIIème siècle

L'enceinte

Les cadastres consultés (actuel et 1809) révèlent la trace très nette d'une enceinte (*voir le plan page 11*). Elle correspond aujourd'hui aux alignements des rues Lucien Salette, Victor Hugo, Ignace Malet, Gambetta, Boulevard Jules Guesde et rue Paul Bert (à voir dans la rue Carnot, à K 312, des traces d'une poterne ?) On peut supposer que cette enceinte comprenait au minimum 4 portes : 2 sur l'axe Béziers - Carcassonne et 2 autres sur l'axe Narbonne – Bédarieux – Saint-Pons. La mention en 1107 d'un oppidum se rapporterait-elle à cette enceinte ?

Le premier château

On a en 1157, une mention d'un "*castrum de Capite stagni cum villa sua et terminis*". Ce mot de "*castrum*" peut se rapporter au château, ce qui concorde avec la datation des mâchicoulis et des arcs de la façade méridionale de l'ensemble actuel proposée par Jean NOUGARET : la deuxième moitié du XII^{ème} siècle. Il faut noter la localisation de celui-ci sur une petite butte.



Machicoulis et arc, façade méridionale du château (2^{ème} moitié du XII^{ème} siècle)

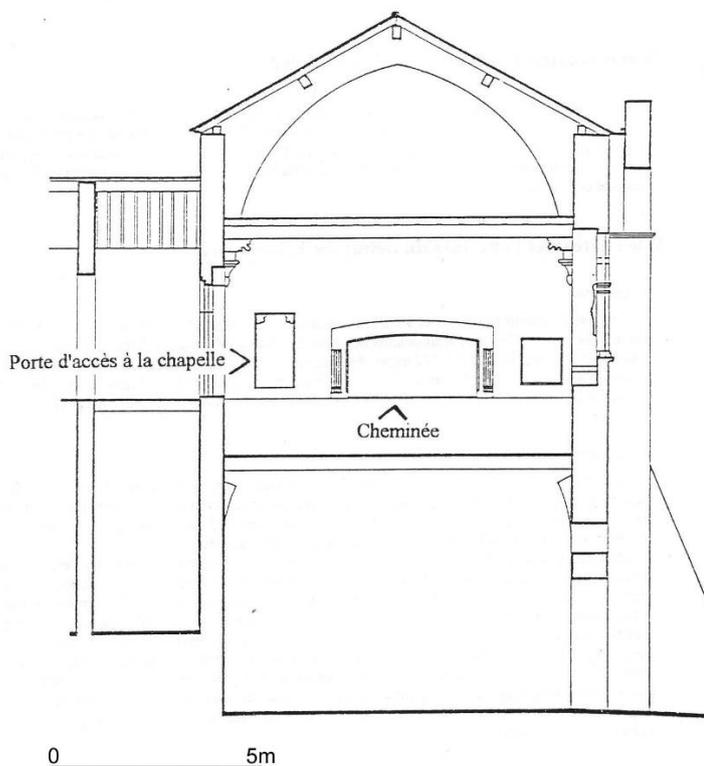
Le château est à l'extérieur de l'enceinte dont nous venons de parler et les systèmes défensifs de ces deux ouvrages sont nettement séparés. Ce serait la preuve d'une antériorité de l'enceinte sur le château. Dans le cas d'une antériorité, les mentions de « *castellum* » en 1118 (Testament de Bernard Aton Vicomte de Béziers et seigneur de Capestang) et d'« *oppidum* » en 1107, pourraient se rapporter à cette enceinte, alors que le terme de « *castrum* » de 1157 se rapporterait au château que l'on différencie nettement de la villa. « *cum villa sua et terminis* » Dans le cadre de nos hypothèses, il est intéressant de noter le changement de vocabulaire avec le déplacement du pôle seigneurial : on passe d'un oppidum en 1107 au terme villa en 1157. De plus on peut s'interroger sur ce déplacement, est-ce pour avoir plus d'espace, ou pour marquer l'intérêt croissant que le seigneur porte à ce lieu en pleine extension ?

Le corps de logis du château

Un texte de 1241 nous permet de mieux connaître ce corps de logis initial. Le texte en question est signé à Capestang « *in aula palatii domini archiepiscopi, in castro de capitestagni, ante capellam sancti Nicolai* » (mention du chapitre de Narbonne à son évêque, H.G.L. t.8 c. 1080). Le seigneur propriétaire est cité, c'est l'archevêque. Le bâtiment est alors composé des deux éléments dont nous parle le texte : la grande salle "*aula*" (salle d'apparat) et la chapelle St Nicolas "*capellam sancti Nicolai*".

La grande salle

Le terme de "*palatii*" (palais), laisse entrevoir le regard que l'on porte à cette époque sur le château : il n'est pas perçu uniquement comme un ouvrage militaire et défensif ; c'est aussi un palais qui possède une grande salle "*aula palatii*", salle de réception, d'apparat. Celle-ci est située à l'emplacement de la grande salle actuelle qui n'a été que réaménagée aux époques postérieures comme nous le verrons.



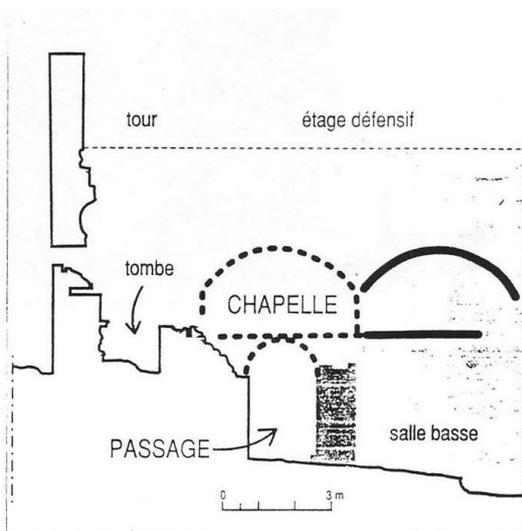
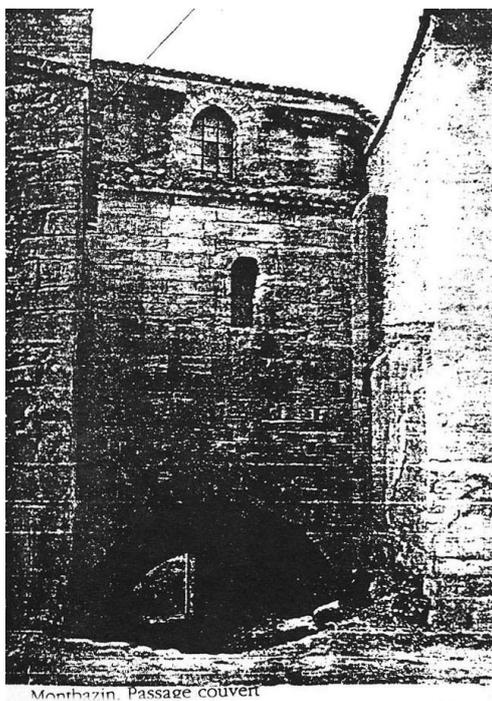
Coupe transversale de la grande salle du château

La chapelle

La chapelle, quant à elle, est située sur le même niveau que la grande salle puisque le texte peut être signé dans la salle "*in aula palatii*" et devant la chapelle "*ante capellam*" et donc au premier étage. On est tenté de la situer à l'est du bâtiment actuel. La porte de la grande salle localisée au nord de la cheminée pourrait être la porte de communication entre les deux pôles structurants du palais archiépiscopal : la grande salle, siège du pouvoir temporel, et la chapelle, lieu de culte et symbole du pouvoir spirituel.

Dans son article de 1992, Lucien BAYROU en fait la description suivante : « *une porte chanfreinée au linteau particulièrement épais, soutenu par deux corbeaux en quart de rond, donnant accès sans doute à un autre bâtiment aujourd'hui disparu* ». Nos recherches actuelles permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle la chapelle se trouvait dans la partie Est du bâtiment, aujourd'hui entièrement détruite. Dans le même article, il localise l'entrée extérieure de la chapelle à l'Est de la porte d'accès à la grande salle et sur une même palier.

Par ailleurs, le vocable de Saint-Nicolas est toujours assimilé à une notion de passage, de gué, de pont. On peut penser que l'entrée du château était située sous la chapelle avec une continuation des arches, visibles au rez-de-chaussée, sur la partie en place de l'édifice. Cela rejoint les hypothèses de Lucien BAYROU pour qui le porche actuel semble récent, et qui situe l'entrée initiale « *contre le massif maçonné, peut-être au moyen d'une rampe* ».



Rougiers.
Dispositif d'accès au corps de place
avec passage sous la chapelle.
D'après M. Borély. In : Gabrielle
Démians d'Archimbaud, *Rougiers,
village médiéval déserté*, p. 46.

Exemple similaire encore existant, la chapelle Saint-Pierre à Montbazin (Hérault)

À la fin du XIII^{ème} siècle. agrandissement et aménagement du château

À la fin du XIII^{ème} siècle le premier château se transforme et s'agrandit. L'analyse effectuée toujours par Lucien BAYROU permet de dater la construction de l'enceinte à tours rondes du château et le corps de logis proprement dit, de la fin du XIII^{ème} siècle. C'est de cette époque que doivent dater les fossés fossilisés par une appellation rue des Fossés (actuelle "rue du Château") et par la largeur importante de cette rue. Cela correspond à la mention d'un "château neuf" en 1355 dans le Livre Vert de l'archevêché de Narbonne. Cependant sa fonction défensive est amenuisée avec le percement de grandes baies gothiques qui datent de la même époque.

C'est de la même période que date la construction de l'église gothique St Etienne. C'est la preuve de la richesse de l'archevêché de Narbonne, qui mène les deux chantiers simultanément.



Partie septentrionale de l'enceinte du château – fin du XIII^{ème} siècle

Le pouvoir consulaire

C'est au XIII^{ème} siècle toujours que la communauté se doterait d'un pouvoir consulaire. En effet, les monographies nous disent que la Charte Consulaire est signée en 1241. Cela concorde avec les dates de signature de ce type de charte en Languedoc. Cependant, la première mention d'un Consulat dans les textes est beaucoup plus tardive, et date de 1398 "*consulum de Capitestagno*" (H.G.L. tome X c.1794).

Les fonctions économiques

On assiste au développement d'un faubourg à l'extérieur des murs, le long de la route de Béziers. La trame particulière de cette forme urbaine est encore visible sur les plans cadastraux. C'est la preuve de l'importance des liens qui existent avec la ville de Béziers, du moins sur le plan économique.



La Collégiale Saint-Etienne, vue depuis la place de la Révolution

2.2.4 Au XIV^{ème} siècle : construction de la dernière enceinte et embellissement

L'enceinte

Les monographies de Capestang affirment qu'en 1356 l'archevêque de Narbonne a ordonné aux Consuls et aux habitants de fortifier la ville. Cette nouvelle enceinte est dessinée sur le cadastre napoléonien dressé en 1809 (*voir la carte en page 13*). Elle sert à cette date, de limite nette à toute urbanisation. Elle apparaît encore nettement sur le cadastre actuel (*voir la carte en page 7*) : elle est fossilisée extérieurement par les rues Parmentier, Voltaire et Montplaisir, par le quai de la Saïsses (ou « Seine »).

D'autre part il existe encore des vestiges de cette muraille. On a tout d'abord une coupe nette dans la rue Carnot, entre les rues Lucien Salette et Voltaire (limite entre les parcelles K 394 et K 398). Ailleurs, on retrouve le mur avec parement le long du quai de la Seine (parcelles K 2227, 1246) ou sans parement. Ce mur, en grand appareil régulier calcaire, comprend à certains endroits des corbeaux (K 398), et des arcs brisés sur la face interne (K 398 du côté de la rue Lucien Salette).



Rempart, parement externe (parcelle K1246) →



Rempart, face interne (parcelle K398)

L'enceinte comprend 5 portes : portes de Narbonne, de Carcassonne, du Roy, de Saïsses et de Béziers. Elle est très grande et paraît même disproportionnée vu le nombre de parcelles encore vides en 1809, mais nous reviendrons sur ce point. D'un point de vue défensif, elle est complétée au nord et à l'est par le ruisseau de Saïsses. Au nord, les talus des parcelles K 1340 et 1339 ont fossilisé les levées de terre (*parcelles introuvables au cadastre... ou bien les jardinets 1240-1239 ?*). Par ailleurs, elle englobe le faubourg de la route de Béziers et le château qui perd à cette époque sa fonction défensive. Il faut remarquer que c'est dans cette direction que l'accroissement de l'enceinte est le plus important, contrairement à la bande d'une trentaine de mètres de large seulement, entre les portes du Roy et de Carcassonne.

Le château et les fonctions de gouvernement

Le château se pare dans la deuxième moitié du XIV^{ème} siècle, d'après Jean NOUGARET, des peintures murales visibles dans la grande salle aux armes de Bernard de Farges. Le plafond peint est plus tardif, il le date de la deuxième moitié du XV^{ème}.



Un des cloisirs du plafond peint de la salle d'apparat du château

Le pouvoir civil est nettement divisé à cette époque entre l'archevêque et les consuls. Le lieu de gouvernement de l'archevêque est le château. Le Livre Vert de l'archevêché de Narbonne parle aussi "*au lieu-dit plan du château, (d')une boutique, où l'on recueille le produit des dîmes et taxes*". L'actuelle place Gabriel Péri, en face du portail d'accès, porte encore en 1907 le nom de place du Château.

Les consuls quant à eux, ont au XIV^{ème} siècle des pouvoirs très étendus, puisque d'après un inventaire de leurs archives effectué à la fin du XIV^{ème}, ils possédaient la haute justice. Il est très difficile de localiser la Maison Consulaire pour l'époque médiévale.

L'hôpital

Les premières créations d'hôpitaux en Languedoc datent du XII^{ème} siècle. Pour l'hôpital de Capestang, la première mention date de 1492. Il semble cependant que son existence soit antérieure. Il porte le nom de Saint-Martin. Ce nom est souvent utilisé comme patronyme des hôpitaux, car il renvoie aux notions de charité, d'hospitalité. Cela se traduit concrètement par un accueil des pauvres.

Généralement ce genre d'institutions se place sur un grand axe de communication. C'est le cas à Capestang, malgré un léger éloignement. D'après Ghislaine FABRE, l'origine de la localisation peut être double :

- soit l'hôpital est antérieur à la dernière enceinte du XIV^{ème} siècle, dans laquelle il est englobé. Mais sa position éloignée de l'enceinte du XII^{ème} va dans ce sens. En effet, les fondations hospitalières se placent en général loin des murs de la ville.
- soit l'hôpital initial était encore plus loin, à l'extérieur de l'enceinte du XIV^{ème}, et il s'est trouvé menacé ou détruit par la guerre de Cent Ans. Il aurait alors été déplacé à l'intérieur des murs, dont il serait globalement contemporain. Cela pourrait expliquer que l'on donne à la porte de Béziers le nom de porte Saint-Martin. Une étude des nombreux textes relatifs à l'hôpital permettrait peut-être de savoir si ce nouvel hôpital est la reconstruction d'un seul établissement ou bien le regroupement de plusieurs hôpitaux comme cela se retrouve dans d'autres villes à la même époque.

Les fonctions économiques

Les fonctions économiques sont difficilement localisables. On peut supposer que le faubourg commercial que nous avons mis en place pour l'époque antérieure continue d'abriter cette activité.

L'existence de fonctions économiques est en revanche nettement affirmée dans le Livre Vert de l'archevêché de Narbonne : les biens de l'archevêque sont "*près du château un grand cellier avec pressoir et un patus contigu, sur la place du marché au blé, 5 boutiques avec solier au-dessus, au lieu-dit le plan du château une boutique, le four des juifs à la porte de Narbonne, le four du Cary*".

Les vestiges architecturaux, rares pour cette époque, nous offrent tout de même trois exemples de la richesse de certaines familles, qui s'affirment dans le paysage urbain en construisant des tours. Elles sont le symbole d'une volonté d'affirmation dans le paysage urbain. De telles maisons pouvaient appartenir à une aristocratie locale ou aux chanoines.



Tour octogonale (parcelle K1722)

Les fonctions religieuses

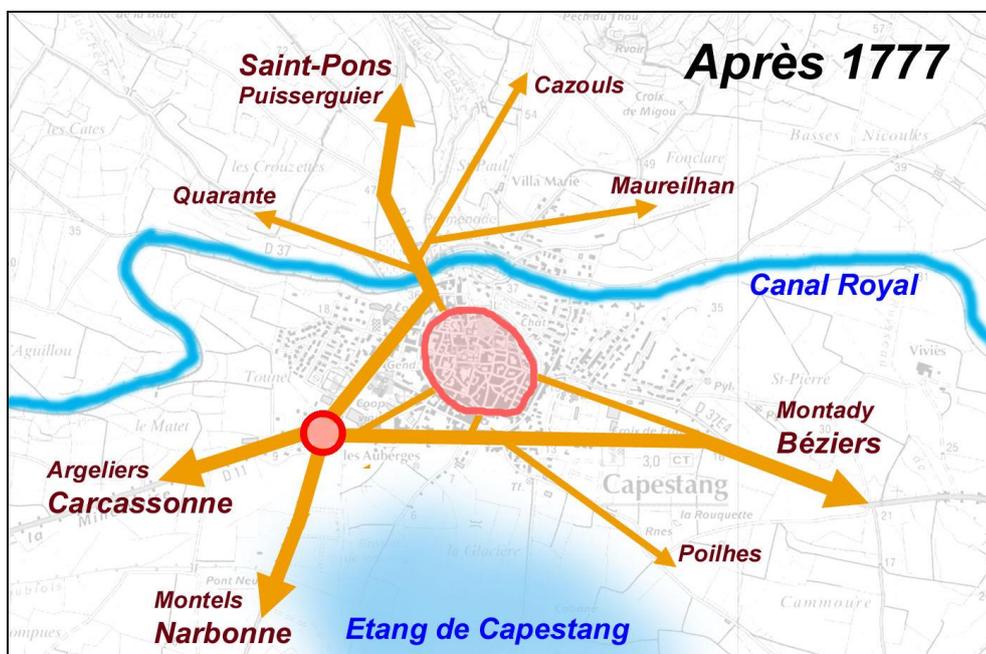
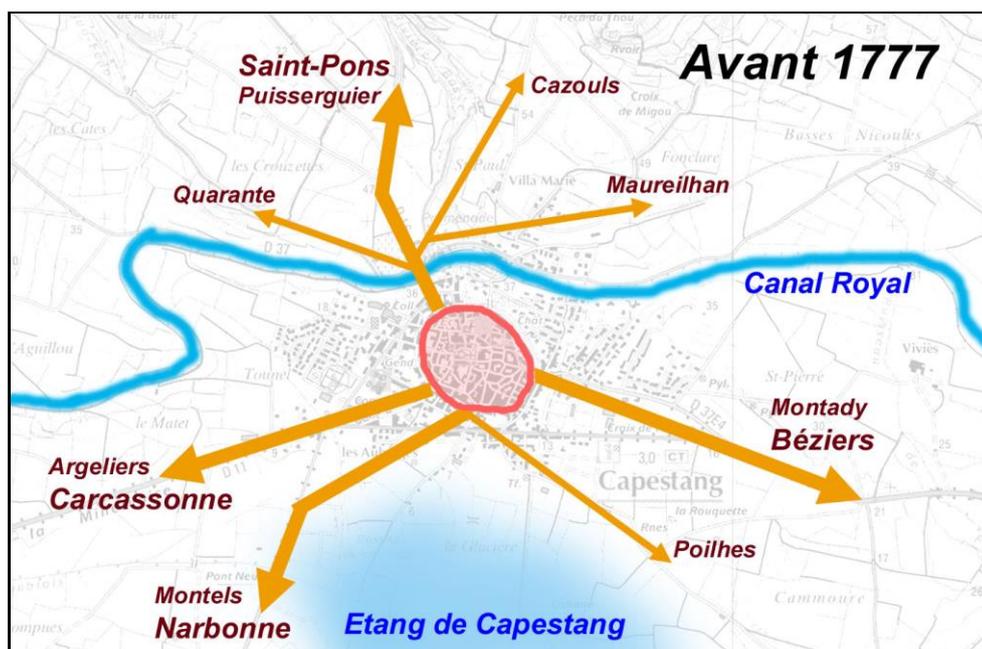
Du point de vue religieux nous avons toujours la collégiale Saint-Etienne, et puis la chapelle Saint-Nicolas du château, et la chapelle Saint-Jacques de l'Hôpital.

De plus, la monographie anonyme de Capestang parle de l'existence d'une communauté juive possédant une synagogue dans le quartier Saint-Just (le quart sud-est de ville). Elle aurait été expulsée par l'acte de 1306. Cette information paraît probable, vu l'importance de Capestang et la puissance en ce lieu de l'archevêque. Il faut noter que dans l'urbanisme, cela se traduirait par une implantation à proximité immédiate de la Collégiale, et donc sous la protection directe de l'Église. L'existence de cette communauté serait confirmée par la mention en 1356 d'un four des Juifs appartenant alors à l'évêque, preuve qu'il y aurait bien eu expulsion et récupération des biens. La localisation de ce four à la porte de Narbonne nous communique une information sur l'importance de ce quartier : il paraît défavorisé par rapport au faubourg de Béziers qui, lui, accueille les fonctions commerciales. Dans l'avenir il serait intéressant de trouver des traces de l'ancienne synagogue et de cette communauté juive.

2.3 L'époque moderne (XVIème – XVIIIème siècles)

L'évolution urbaine entre la fin du XVème siècle et 1789 n'est pas marquée par une chronologie. Aussi ma présentation va aborder les différentes fonctions urbaines et leur évolution dans le temps et dans l'espace.

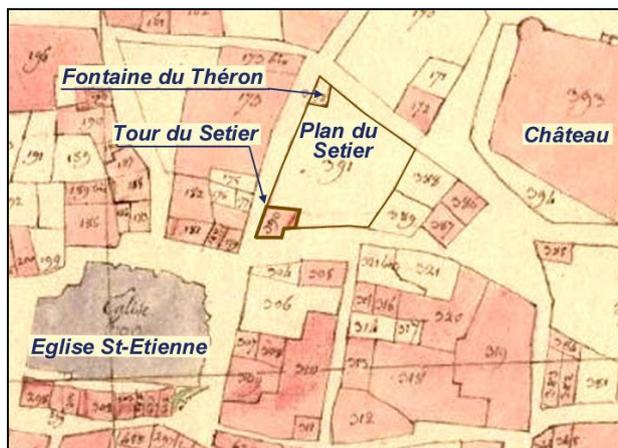
La localisation du village dans son terroir se modifie à partir de 1777. En effet la création du grand chemin de Béziers à Carcassonne à l'extérieur de la ville vient bouleverser l'adéquation entre le centre du village et le carrefour de communication.



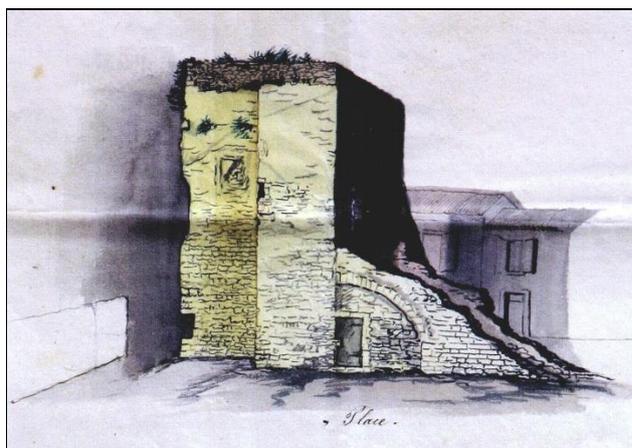
Les voies de communications, avant et après 1777

L'enceinte du XIV^{ème} siècle reste en fonction durant l'époque moderne. Elle fait l'objet de nombreuses réparations au cours de la période : 1667, 1690, 1770, 1775 (dates mentionnées dans les documents d'archives). Cela s'explique notamment par les détériorations effectuées par les habitants et dont les consuls se plaignent de nombreuses fois dans leurs délibérations. Par ailleurs, certaines portes sont fermées durant cette période en raison de leur état de délabrement (porte de Narbonne) ou bien de leur non-utilisation (porte de Béziers, à la suite de la création de la nouvelle route).

Les informations concernant la localisation de **la Maison Consulaire** sont confuses. Les Histoires de Capestang nous disent qu'avant 1681 il n'y a pas d'Hôtel de Ville proprement dit, et que jusqu'en 1738 les consuls louent une ou plusieurs maisons. Enfin, en 1738, la communauté hérite d'une tour située place du Setier. Des informations sur la destruction de cette tour au XIX^{ème} siècle en 1838, ainsi que l'étude du cadastre napoléonien de 1809, nous permettent de la localiser dans le haut de l'actuelle place Jean-Jaurès, en face du Café de la Paix.



Le cadastre de 1809



*La Tour du Setier au XIX^{ème} siècle
(Archives communales de Capestang)*

L'activité d'enseignement, quant à elle, ne peut être que supposée, à partir d'une rue de l'École vieille (actuelle rue Henri Massat).

Le domaine religieux est en pleine transformation. On a, au XIV^{ème} siècle, la première mention du chapitre Saint-Etienne : « *in ecclesia collegiata de Capestagno* » en 1318. Le presbytère est localisé dans l'actuelle rue Pottier. On assiste par ailleurs à l'abandon en 1686 de la chapelle Saint-Nicolas qui est dite en ruine, et dont les biens et le service sont réunis au chapitre. De nombreuses confréries se créent. On peut citer par exemple celles du Saint-Sacrement ou de Saint-Roch, qui ont leur siège dans les chapelles de la collégiale. La confrérie des Pénitents bleus a son propre lieu de culte, qui reste encore à localiser dans les environs de l'hôpital. Enfin on assiste à la création d'une chapelle de l'hôpital, dont nous allons reparler.

Les localisations des fonctions économiques sont connues par les noms de rues relevés sur les documents du début du XIX^{ème} siècle, après quoi ils vont être changés, preuve qu'ils ne correspondent plus à la réalité de cette époque. On trouve, comme nous l'avons vu, la place du Sétier au centre du village. Par ailleurs, des noms de rue semblent fossiliser un quartier commerçant.

On trouve ainsi les noms de la rue des Marchands (actuelle rue Ignace Malet), la rue du Four (aujourd'hui rue Louis Baisse), la place de l'Écu (nom dû vraisemblablement à la présence d'une auberge (place Gambetta), les rue et traverse de la Poissonnerie (rues Adolphe Saïsset et Paul-Simon Cabrol), et la rue de la Boulangerie (rue Casimir Péret). Cette zone d'activité commerciale est très différente de la

zone centrale actuelle du village. Y a-t-il une permanence du centre commercial médiéval ? Sa situation en limite d'urbanisation permet-elle de penser qu'une partie de l'espace non bâti était utilisé pour les foires ou les marchés ? On a aussi un document daté de 1622, dans lequel Louis XIII consent à la création de deux foires annuelles et d'un marché hebdomadaire. Il autorise aussi la construction d'un marché couvert qui vraisemblablement n'a jamais vu le jour. Voici le texte :

« La ville située sur le Grand chemin de Toulouse à Montpellier est en pays fertile (...). Elle est fréquentée par plusieurs marchands, décorée de belles commodités, ornée d'un siège de justice (...), bien construite et édifiée de grand nombre de maisons et composée de bons habitants riches et aisés, lesquels désirent pour la commodité publique et décoration de ladite ville qu'il leur soit accordé un marché (...) ».

On assiste par ailleurs à un déplacement du pôle commerçant par rapport au Moyen âge. L'axe de communication majeur devient la route de Narbonne, les rapports avec cette ville devant s'intensifier. Cependant, on s'étonne de ne pas trouver mention d'industrie de transformation. Elle semble totalement absente de Capestang sur toute la période ! On assiste semble-t-il à une paupérisation à l'époque moderne, qui ne semble renversée ni par la construction du Canal Royal dont on ne retire, semble-t-il, aucun profit, ni par la croissance pourtant générale du XVIIIème siècle ! Est-ce dû à un désintéressement de l'archevêque pour cette ville, après la transformation au niveau national des salines en propriété royale ? Ou bien à la crise démographique ?

En effet, les fièvres paludéennes, dès le XVIIème siècle, plongent le village dans une profonde léthargie. Les enfants sont les premiers touchés. Mais rapidement la maladie atteint les adultes. On a, pour le XVIIIème siècle notamment, des taux de mortalité alarmants. Celui-ci est de 52 ‰ pour la période 1702-1740, et atteint un maximum de 160 ‰ (!) pour l'année 1740, d'après les chiffres cités par Max DERRUAU.

Dans ce contexte de crise démographique, la seule construction majeure de cette époque est la reconstruction de **l'Hôpital des pauvres**. On a l'impression qu'il devient l'organe majeur du village.



l'Hôpital Saint-Jacques, place de l'Abreuvoir (parcelles K1141, 1143)

Les textes nous parlent du « *mauvais état où se trouve le bâtiment de l'hôpital qui a croulé en partie (...). La bâtisse est dans un état très pitoyable et très ancienne* ». En 1742, l'administration de l'hôpital demande qu'un devis soit fait pour les réparations à effectuer. Les travaux commencent le 5 septembre 1746.

Il est dit que « *lorsque l'hôpital fut bâti à neuf sur son ancien sol, on fit en entrant à la main droite une salle qui devait servir à Messieurs les directeurs pour s'y assembler et délibérer des affaires de l'hôpital. Les directeurs ont trouvé à propos de cette salle en faire une chapelle, pour cet effet ils communiquèrent leur dessein au grand vicaire de l'archevêque de Narbonne, protecteur du dit hôpital (...); il leur permit de la faire construire; la chapelle finie (...), elle fut bénie le 25 juillet 1753* ».

La même année, « *Bonefons (conseiller et directeur de l'hôpital) fait don à l'hôpital d'une cloche qui est bénie le 16 octobre 1753 dans l'église des pénitents par l'archiprêtre; le chapitre s'y étant rendu en procession* ». Cette reconstruction s'accompagne de la fondation de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus et Marie. Celle-ci est mentionnée dès 1751.

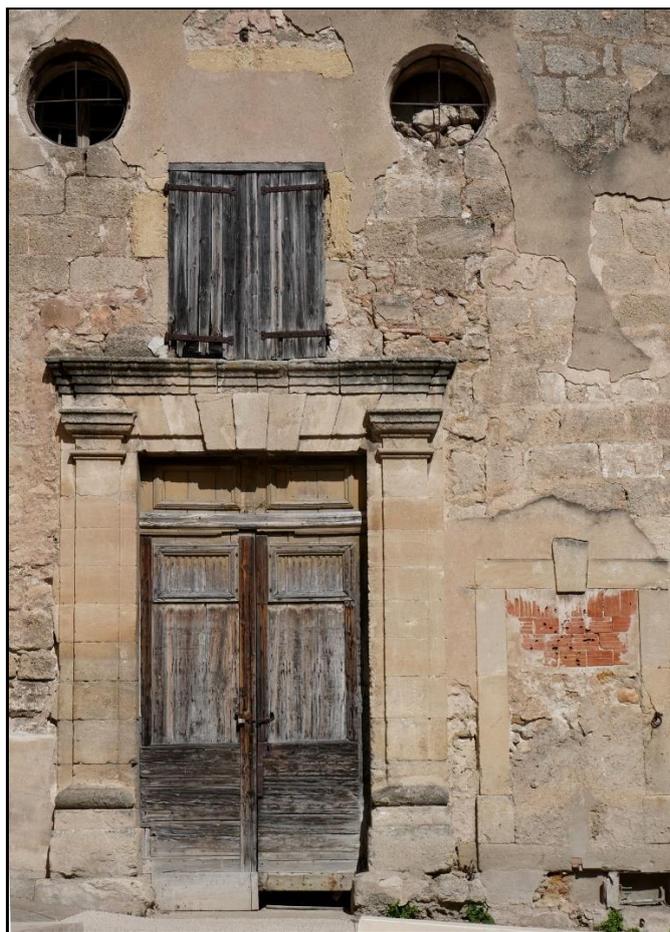
A la même date, « *pour que les confrères puissent faire plus commodément leurs exercices dans ladite chapelle, ils ont jugé à propos d'agrandir ladite chapelle; ce qu'ils ont fait avec l'agrément du grand archidiacre de l'archevêque de Narbonne. La réparation étant finie, ladite chapelle a été bénie le 19 août du dit an* ».

L'interprétation de ces propos reste difficile, face au bâtiment qui nous est parvenu en grande partie déformé par l'aménagement de la Perception.

D'après Ghislaine FABRE, la façade XVIIIème correspond à une architecture religieuse, et son style concorde tout à fait aux dates mentionnées ci-dessus.

Les documents d'archives mentionnent l'existence à la porte de Béziers d'un hôpital et d'un cimetière St Michel, dont nous ne savons rien par ailleurs.

Les cimetières utilisés à cette époque sont celui de Saint-Michel, le cimetière Saint-Martin à la porte de Béziers, et celui de l'hôpital qui reste le seul en usage en 1783. On trouve aussi mention dans les monographies de Capestang d'un cimetière Sainte-Madeleine à l'extérieur des murs à l'emplacement actuel de la cave coopérative. Monique BOURIN relie ce cimetière à une léproserie.



Façade de l'Hôpital Saint-Jacques

Mis à part cet élément majeur de l'architecture à cette époque, il ne reste que des témoignages diffus et endommagés d'une architecture civile : escaliers monumentaux et portes imposantes. C'est peu, pour trois siècles d'histoire !



La porte de la Trésorerie actuelle, 2 place des Martyrs (parcelle K2642)

2.4 L'époque contemporaine (XIX^{ème} et XX^{ème} s.)

2.4.1 La fonction défensive

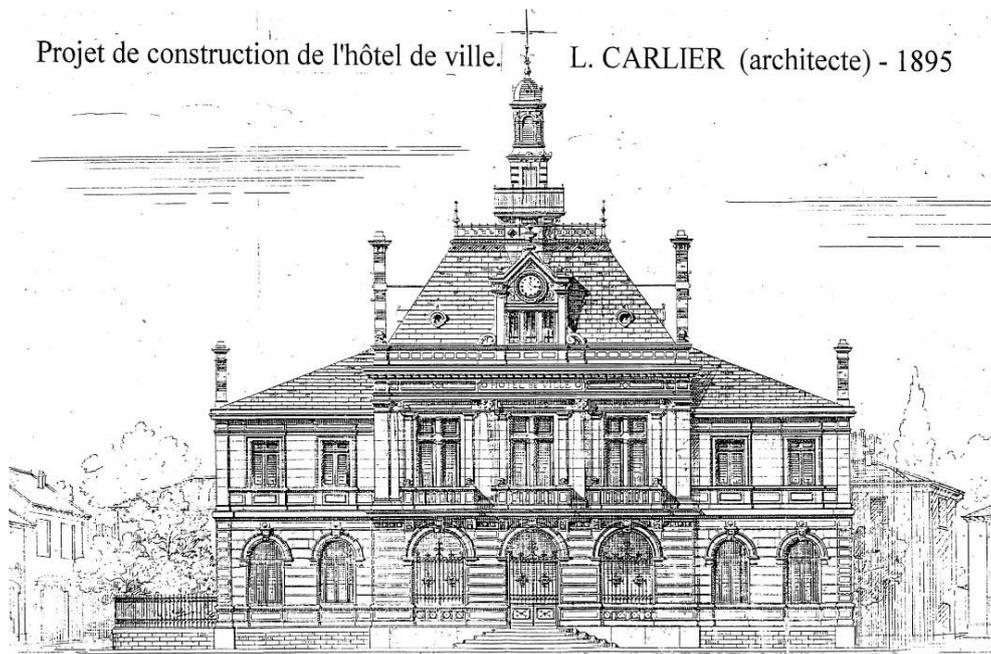
Jusqu'en 1801, l'enceinte du XIV^{ème} siècle, encore en fonction, fait l'objet de réparations, notamment au niveau des portes. Mais très rapidement, on assiste à un changement de stratégie vis à vis de cet élément défensif sans grande utilité. Dès 1797, un particulier du nom de Peyre achète « *les fossés et les glacières* ». De 1813 à 1816 la majeure partie des remparts est vendue. Les derniers lots le seront en 1855. La disparition de l'enceinte, en certains points, donne l'occasion durant tout le siècle d'une urbanisation croissante hors du périmètre initial du village. Ailleurs, le mur sert de limite mitoyenne entre les maisons qui s'installent de part et d'autre de lui. Nous avons vu que de nombreuses portions étaient néanmoins parvenues jusqu'à nous et sont encore visibles.

2.4.2 La fonction de gouvernement

Avec la confiscation des « biens nationaux » à la Révolution, on assiste à une augmentation considérable du nombre de bâtiments communaux. La commune dispose alors du château, du presbytère, de la chapelle des Pénitents bleus, de la collégiale et de l'hôpital. Mais rapidement elle revend des pièces de ce « patrimoine ». C'est le cas notamment du château dès 1792. Elle utilise les autres pour son fonctionnement. La collégiale sert durant la Révolution d'entrepôt de fourrage militaire. La chapelle des Pénitents bleus sert de salle de réunion publique. Le presbytère accueille ainsi pour un temps l'administration municipale et le bureau du juge de paix.

Le problème crucial de cette époque reste la non-possession d'une Maison Commune. Dès 1822, la tour Setier devient trop vétuste et elle est abandonnée. Elle sera détruite à partir de 1838 et l'espace sera transformé en place publique. C'est l'actuelle place Jean Jaurès. On utilise alors les locaux de l'ancien presbytère (rue Pottier). En 1845, la municipalité achète la maison Biget, qui accueille désormais les 3 écoles, la mairie et la justice de paix. Est-ce la mairie actuelle ? On sait, par les récits de l'insurrection contre le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, que la mairie occupe en 1851 son emplacement actuel (place Danton Cabrol). En 1895, la municipalité envisage de construire une nouvelle mairie et une halle à l'emplacement du château (qu'elle a acquis en 1837).

Projet de construction de l'hôtel de ville. L. CARLIER (architecte) - 1895



Le projet est abandonné, par suite du refus de la préfecture. Celle-ci aurait préféré que les deux bâtiments soient accolés, elle trouve de plus que l'emplacement est trop étroit par rapport aux maisons existantes, et enfin que la halle proposée « *ressemble à une orangerie ou à une gare* ». Finalement la mairie restera jusqu'à nos jours à son emplacement actuel, avec la détérioration ces vingt dernières années de l'escalier monumental (remplacement des balustres d'origine par une main-courante en fer et aux couleurs criardes).

2.4.3 Les fonctions économiques

Cette croissance et ce développement sont à replacer dans le contexte de l'âge d'or de la viticulture, dont Capestang va profiter pleinement. Cependant, il est dommage que l'on n'ait pas d'informations plus importantes sur ces répercussions économiques.

Par ailleurs les textes mentionnent l'existence de deux moulins à huile. Ils sont localisés dans la rue de la Roque (actuelle rue Lucien Salette), l'un probablement sur l'actuelle parcelle K148, l'autre étant porté en 1855 sur les parcelles K329, 2617 et 2618. Il faut noter aussi la présence d'un moulin à soufre sur la parcelle K885 (bas de la rue Gambetta), l'actuel Moulin Gimié, siège d'une exploitation viticole.

Les autres fonctions économiques sont difficiles à localiser. Les noms de rues qui nous ont donné de précieuses informations pour la période moderne, changent pour prendre le plus souvent des noms de personnalités locales ou historiques. Seul un plan nous donne la localisation des cafés. Cette carte nous permet-elle de définir une nouvelle ère de centralité dans la structuration du village ? Il faut noter qu'elle correspond globalement à la zone de centralité actuelle.

2.4.4 L'enseignement

En 1795, il existe deux écoles, probablement une école des filles et une école des garçons. Le pôle d'enseignement est unique en 1845, lors de l'installation dans l'ancienne maison Biget. Il s'augmente alors d'une école maternelle appelée « *salle d'asile* ».

En 1878, on construit une école des garçons, dans l'actuelle rue Lakanal. Elle sera déplacée en 1891, consécutivement à la construction d'une nouvelle école sur le grand chemin n°16 de Capestang à Puisserguier (Avenue de la République).

*L'école de la rue Lakanal
(actuelle école maternelle)
(parcelle K51)*



En 1879, il est mentionné qu'il n'y a ni école des filles, ni salle d'asile, hormis les locaux de l'hospice qui sont affectés à cette fonction. La même année, on transforme un magasin rue Carnot (K314) en salle d'asile. En 1897, on l'agrandit d'un préau.

Enfin, en 1896, l'école des filles est implantée dans l'ancienne école des garçons (actuelle rue Lakanal). Elle sera agrandi d'une nouvelle classe en 1898. On assiste à un éclatement du pôle d'enseignement et à une nouvelle localisation en périphérie du village, donc hors de mon périmètre d'étude.

2.4.5 Les pôles religieux

La Révolution bouleverse l'organisation du culte catholique. Après un temps de statu quo, les lieux de culte sont tous nationalisés, ainsi que les biens du clergé (presbytère et objets de culte et d'ornement). Le chapitre Saint-Etienne est supprimé en 1790, de même que les autres congrégations. Mais dès 1818, la chapelle de l'hôpital sert à nouveau de lieu de culte.

2.4.6 Santé et cimetière

Le seul cimetière utilisé au début de la période est le cimetière de l'hôpital. Sa situation et ses dimensions plus que modestes posent des problèmes. Il est déplacé à l'extérieur de la ville, au-delà du Canal du Midi, vers 1830, puis agrandi dans la seconde moitié du 19^{ème} (1867) et agrémenté d'une maison de concierge en 1891.

L'hôpital n'a jamais perdu sa fonction. Il est réquisitionné à la Révolution et devient Hôpital civil en 1794, puis bureau de bienfaisance. En 1865, bien que sous gestion municipale, il est tenu par des sœurs. Cet hôpital est en fait un pôle stable à travers tous les siècles d'histoire de Capestang. Il fonctionnera jusque dans les années 1940.

2.5 Conclusion : des héritages patrimoniaux.

Nous avons vu que le Moyen-Âge est à Capestang une période de croissance et d'épanouissement. Celui-ci est tout d'abord d'ordre architectural et artistique, avec la construction de l'église et la décoration du château (baies gothiques, peintures murales et du plafond). La richesse économique provient alors de l'étang, de ses salines et de la localisation du village sur un axe important de communication (Béziers - Carcassonne et Narbonne - St Pons). La richesse de la population, ou du moins de certaines de ses composantes, se traduit dans le paysage urbain par l'élévation de tours : éléments de prestige et de pouvoir.

Cet épanouissement est aussi politique avec la mise en place d'un consulat puissant, aux larges prérogatives, et les constructions successives de trois enceintes. La dernière, par son importance, montre les potentialités de la communauté, et en même temps les espoirs de croissance qui vont être largement démentis dès le XV^{ème} siècle. Il ne reste de cette époque que les édifices et les constructions majeures : l'église, le château, l'hôpital et l'enceinte, ainsi que très peu de vestiges d'architecture « mineure » en façade. Mais les intérieurs des maisons sont plus riches et révèlent des caves voûtées et des ouvertures en ogive.

L'époque moderne est une période de stagnation, de dépression. Après la crise de la fin du Moyen-Âge, on n'assiste à aucune reprise. Le canal du Midi ne semble rien avoir apporté à l'économie locale. Capestang possède de rares vestiges de cette époque. De plus, dès la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, la crise démographique provoque un effondrement de la population du village. On passe de 3 500 individus au XV^{ème} siècle, à 1011 individus en 1790 ! Avec la malaria, les forces vives sont atteintes. La densité du bâti du village est profondément affectée. Les monographies de Capestang rapportent deux déclarations des consuls à ce propos :

« Toutes les maisons vacantes du lieu pourront être affermées ou achetées par des étrangers ou par des habitants. Tout individu qui fera des détériorations aux maisons abandonnées sera poursuivi (1723) »

et, en 1770,

« Capestang aujourd'hui quasi désert ayant croulé depuis 1766 de nombreuses maisons faute d'avoir pu les réparer, au contraire après leur chute, il en a été vendu les débris et matériaux ».

Cette date de 1766 est celle de la brèche du Canal du Midi. Elle est le détonateur des destructions. Mais si les maisons ne sont pas reconstruites, c'est d'une part, que la communauté n'en a pas besoin, et d'autre part, parce que les forces vives de la population, rares ou épuisées, n'ont pas pu reconstruire. Ces différents arguments apportent une partie de réponse à notre question initiale. Cependant, l'absence de sources plus précises sur la localisation, le nombre exact des dégâts, ainsi que sur l'évolution du bâti après ces épisodes, ne nous donne qu'une réponse incomplète.

Le XIX^{ème} voit avec la reprise économique un renouveau des transformations urbaines. Le bâti se densifie. Les espaces vides sont comblés. On a un véritable lotissement structuré dans le quartier de Gigiri, ainsi que derrière le château. Les parcelles se morcellent. L'urbanisation dépasse les anciennes limites de l'enceinte médiévale. Le village se pare de façades XIX^{ème}. Dans sa structure même, le bâti s'adapte à la société viticole. On retrouve des maisons typées : maisons d'ouvriers agricoles, de la petite bourgeoisie, de grands propriétaires, et des locaux agricoles, très nombreux dans le périmètre.

Cette phase de construction touche aussi les pouvoirs publics. Les constructions communales se situent dans les parties centrales et périphériques du village. On fait des projets grandioses, tel celui de la mairie, ou de la nouvelle école des garçons.

Cette vague publique continue au début du XXème siècle avec la construction d'une Maison du Peuple en 1927 et celle de bains-douches en 1933. Le XXème siècle perturbera finalement peu la grande création du XIXème. Depuis l'après-guerre, certaines façades ont été refaites, souvent en détruisant l'harmonie architecturale du XIXème, mais sans introduire une création architecturale marquée par le XXème siècle. Plus récemment, la mode du rustique et la transplantation de pratiques adaptées aux villas des lotissements ont fait perdre au cœur du village son unité architecturale et son caractère bas-languedocien, pour tendre à une certaine banalisation.

Aujourd'hui certaines mesures doivent être prises pour un respect de la totalité de ce patrimoine. Les éléments majeurs de celui-ci (église, château, remparts et hôpital) doivent être protégés et mis en valeur. Il convient ensuite de protéger aussi les éléments diffus d'un patrimoine ancien : ouvertures, escaliers.... Enfin, il faut éviter la dégradation de l'ensemble, en mettant en valeur l'héritage du XIXème qui est partout présent, tout en gardant son unité, et ses clivages sociaux ou stylistiques. Globalement, cela revient à marquer dans le paysage actuel les héritages des phases dynamiques de l'histoire de Capestang, des périodes qui ont laissé leurs traces.



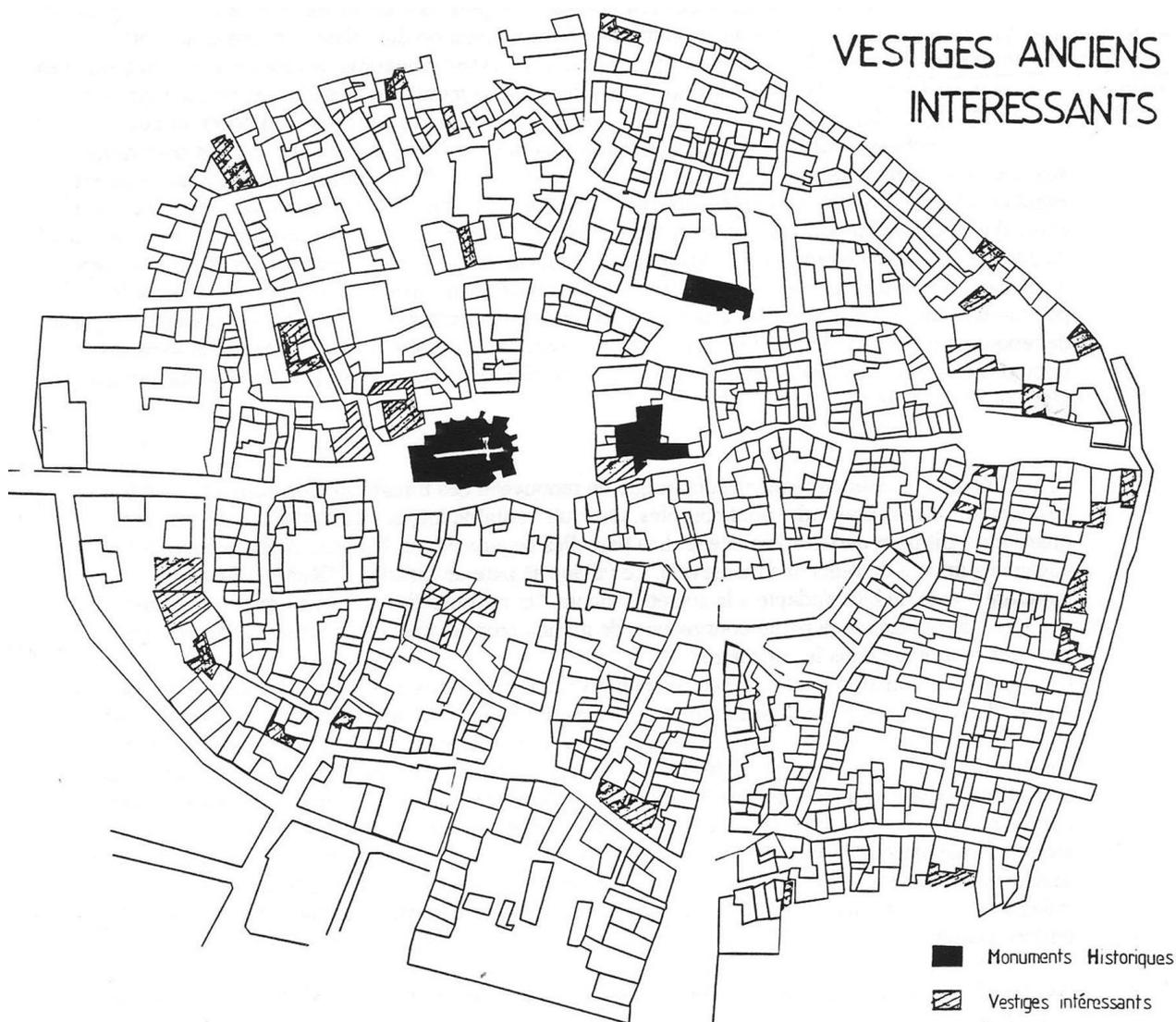
Un raccourci saisissant, entre les deux phases de prospérité qu'a connu le bourg

3. ANALYSE DU BÂTI

Malgré cette longue histoire que nous venons de parcourir, la caractéristique majeure du village de Capestang est de présenter très peu de vestiges vraiment anciens. De plus les rares éléments existants sont souvent dégradés pas les ajouts ou des retraites ultérieurs. On peut toutefois en présenter quelques-uns. Mais surtout, le village présente un patrimoine du XIXème siècle considérable, qu'il convient d'analyser.

3.1 Présentation des vestiges anciens majeurs

Nous avons déjà vu que l'importance du sujet demandé ne permettait pas, dans le temps de mon stage, d'étendre l'inventaire à l'intérieur des bâtiments. Il me paraît cependant important de faire part des vestiges que j'ai eu l'occasion de voir ici et là, ou qui m'ont été signalés. La carte produite ici est le rapport des indications fournies par la population. Ce sont des maisons susceptibles de contenir des vestiges anciens médiévaux dans la plupart des cas. Le sujet proprement dit du présent paragraphe est de signaler quelques maisons présentant des vestiges anciens majeurs, et visibles depuis la rue.



3.1.1 Des pierres en réemploi

Nous avons trois exemples de réemploi de pierres dans des maisons beaucoup plus tardives.

Le premier consiste dans le blason réemployé dans le mur de la grande maison bourgeoise (parcelle K315, 1 place Danton Cabrol).

Cet élément, daté par Jean NOUGARET du XVI^{ème} siècle, présente une surface altérée par des piquetages intempestifs. Il serait intéressant de pouvoir déchiffrer les armoiries qu'il présente.



Les deuxièmes pierres en réemploi que j'ai pu déceler sont situées à l'écoinçon d'une porte (parcelle K179, 4 rue Jean Jaurès).

Bien qu'enduites, elles présentent des moulurations qui dénotent une très forte influence gothique. Elles rappellent le profil des piliers d'édifice gothique. Décroûter l'enduit permettrait de voir leur aspect initial.



Enfin le troisième élément se trouve au milieu d'une façade de maison (parcelle K293, 11 rue Carnot).

C'est un visage d'homme d'une exécution gracieuse. Il est surmonté d'une tablette triangulaire qui vient épouser sa forme.

Sa situation dans la façade aujourd'hui enduite ne laisse pas présager la présence d'autres éléments anciens. Cependant il convient de surveiller un éventuel décroûtage de l'enduit.



3.1.2 Présentation d'ensembles patrimoniaux :

Il existe aussi des ensembles patrimoniaux intéressants. En voici une présentation sommaire qui sera surtout basée sur les documents photographiques.

3.1.2.1 Vestiges médiévaux

J'ai remarqué deux maisons appartenant à cette époque.

La maison la plus ancienne du village est la « maison Romane », située dans la rue Émile Zola (parcelle K168), datant probablement du XII^{ème} siècle.

Bien qu'amputée et remaniée, elle présente deux, voire trois, fenêtres romanes intéressantes par leurs décors en dents d'engrenage et les rosaces gravées dans les écoinçons.



L'ensemble est complété par une porte cochère qui, bien que postérieure, s'intègre harmonieusement dans la façade.

Des pierres situées au-dessus de l'arc plein cintre de la porte cochère, sans doute de réemploi, portent une inscription en latin.

Il s'agit d'une formule de bénédiction, dont le début est « PAX DOMUI ET OMNIBUS IN EA » (Que la paix soit sur cette maison et tous ses habitants).



La deuxième maison, la maison BAÏSSE (parcelle K 204, rue Louis Baïsse), est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques pour une cheminée, un plafond peint et une fenêtre Renaissance transformée en porte dans le grenier. Son plan interne est aujourd'hui perturbé par l'adjonction de murs ou de cloisons. Un large escalier à vis occupe la majeure partie de l'espace intérieur. Il devait conduire initialement à un quatrième étage aujourd'hui disparu.

Son aspect et ses finitions rappellent l'escalier du même type de la maison BALAT (parcelles K207 et 208, rue Louis Baïsse), également inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques pour une belle cheminée. On peut supposer que ces escaliers étaient initialement en saillie sur le toit et formaient une tour.

Deux portes en accolade sont présentes à chaque niveau. Elles distribuent les pièces contenant les cheminées, ainsi qu'une autre aile de bâtiment aujourd'hui occupée par la banque Dupuy de Parseval.

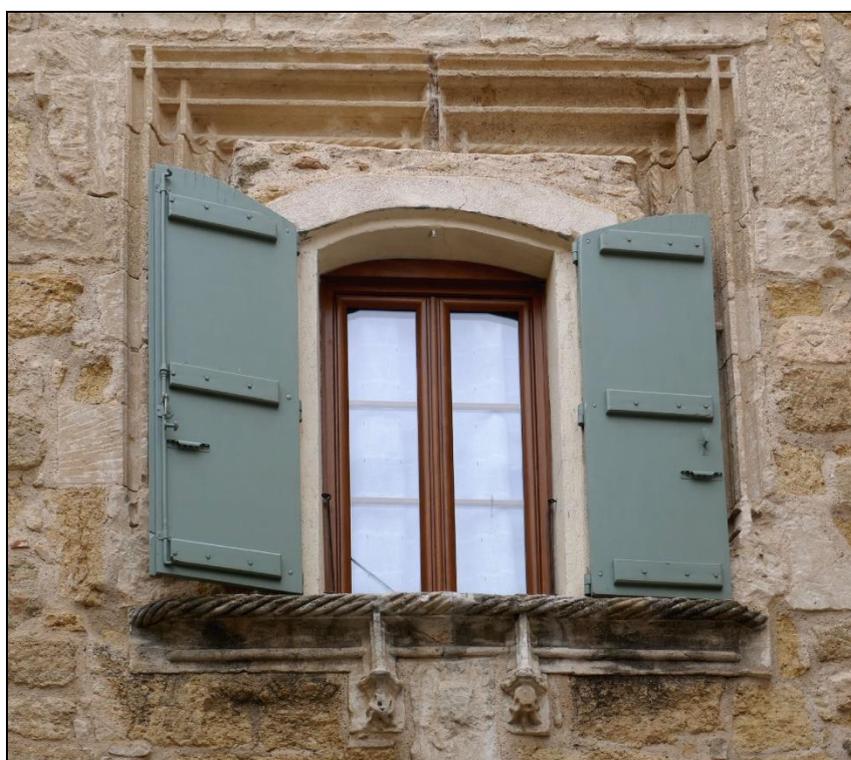


la Maison BALAT

La façade principale orientée à l'est donne sur un plan dégagé par un retrait du bâti.

Elle présente une grande fenêtre décorée, datable de la fin du XV^{ème} siècle.

La façade méridionale est percée de quatre fenêtres disposées en quinconce : elles éclairent l'escalier. La fenêtre du haut est à traverse et possède un larmier. On peut dater ces deux façades du XV^{ème} siècle.



3.1.2.2 Vestiges de l'époque moderne

Ceux-ci sont plus nombreux. Des hôtels particuliers datent de cette époque.

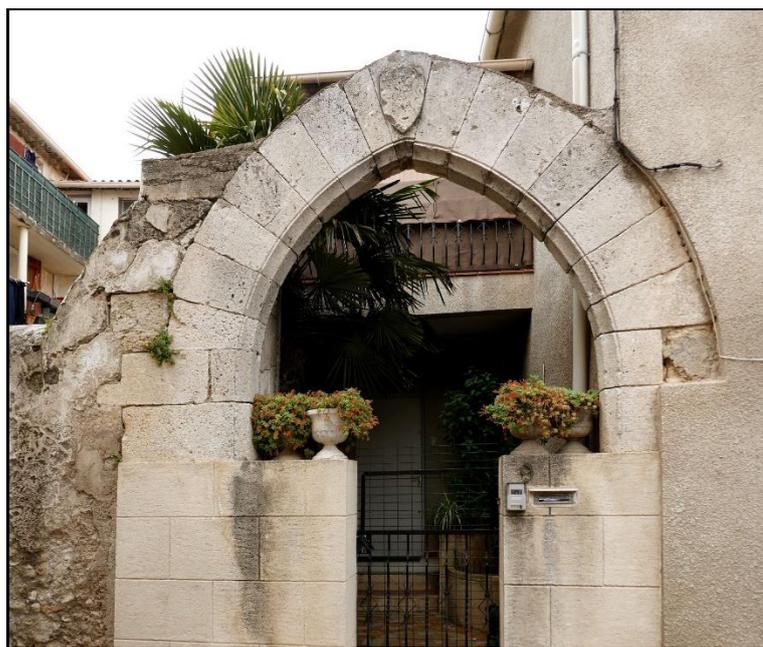
Le premier hôtel, situé au n° 7 de la place Frédéric Mistral (parcelle K2008) présente une porte imposante.

Cependant, en poussant la porte, on ne voit aujourd'hui qu'un escalier tournant suspendu du XIXème siècle. De l'escalier initial, il ne reste que le vaste volume du hall et de la cage d'escalier proprement dite.

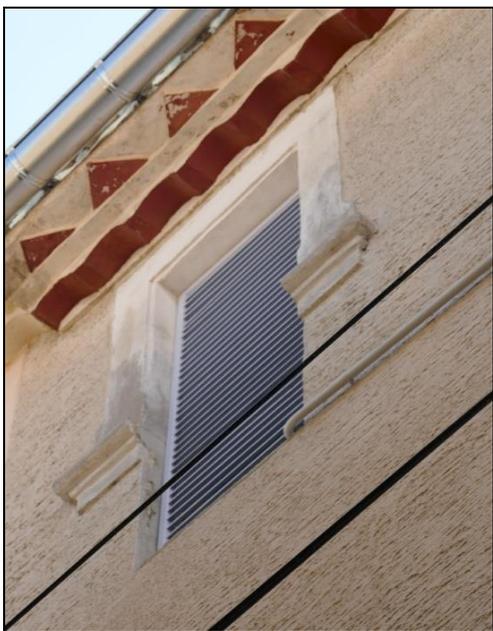


À l'arrière du bâtiment, au 9 de la rue Pottier (parcelle K1846), on trouve un arc brisé. Les armoiries sculptées sur la clé sont totalement défigurées.

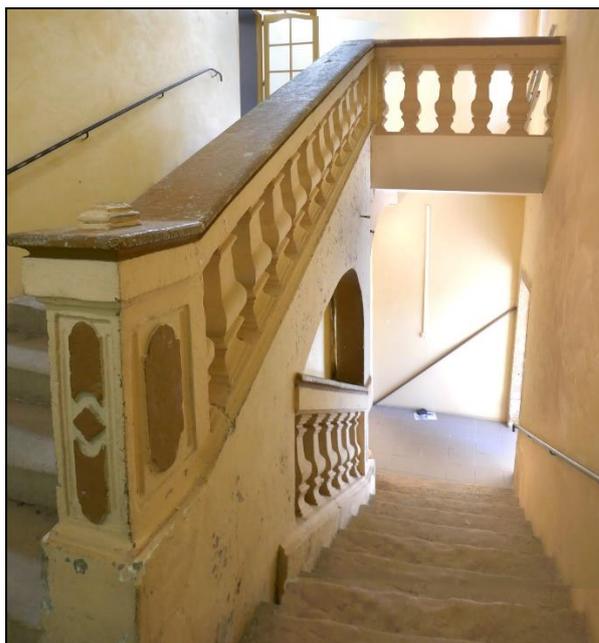
La construction récente d'une villa a supprimé tout indice sur la fonction de cet arc et son appartenance éventuelle au même ensemble que l'hôtel que nous venons de décrire.



Le n° 6 de la rue Émile Zola (parcelle K159) présente aussi un édifice similaire. La porte est ici plus ouvragée et l'ensemble mieux conservé. Le premier étage est percé de trois fenêtres à meneaux. Cependant elles ont été partiellement murées et n'apparaissent plus aujourd'hui intégralement. La façade est aussi décorée par un bandeau séparant les premiers niveaux.



Le dernier de ces hôtels particuliers est un ensemble composite d'une grande richesse, actuellement occupé par la Trésorerie (2, place des Martyrs, parcelle K 2642). En façade, on est tout d'abord attiré par la porte et la menuiserie. Toutefois les fenêtres ne présentent pas un grand intérêt. À l'intérieur, un majestueux escalier, rampe sur rampe, à deux noyaux et deux volées est décoré de balustres carrés.

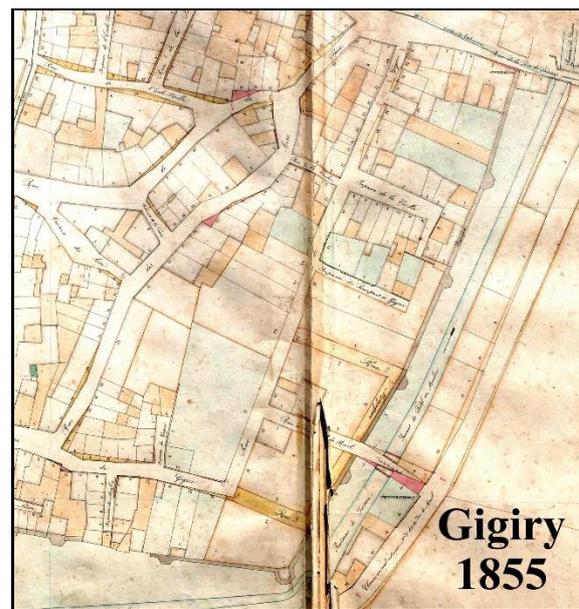
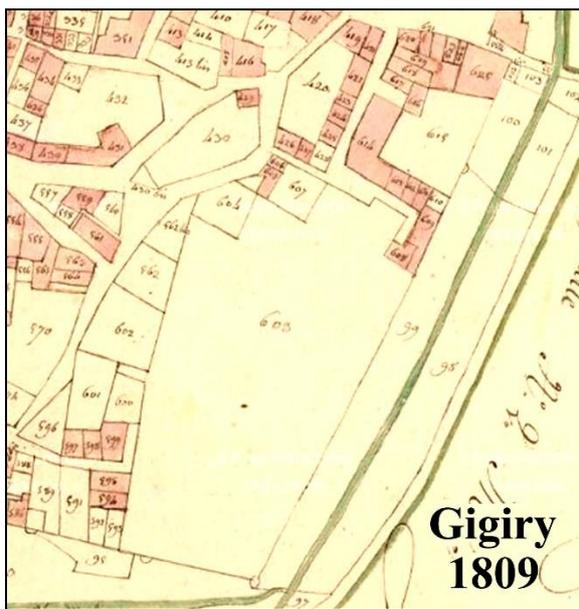
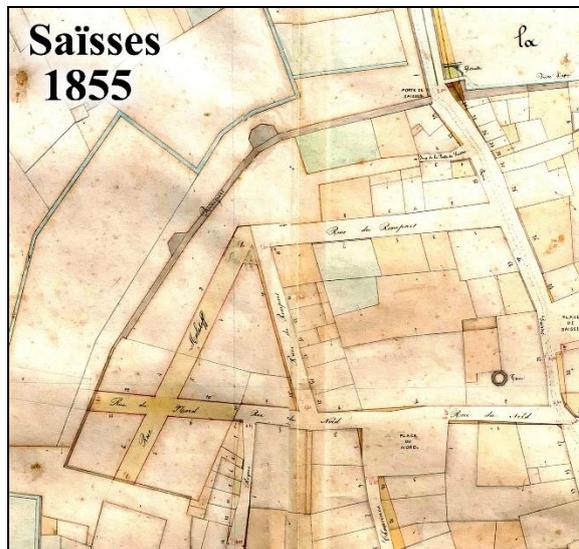
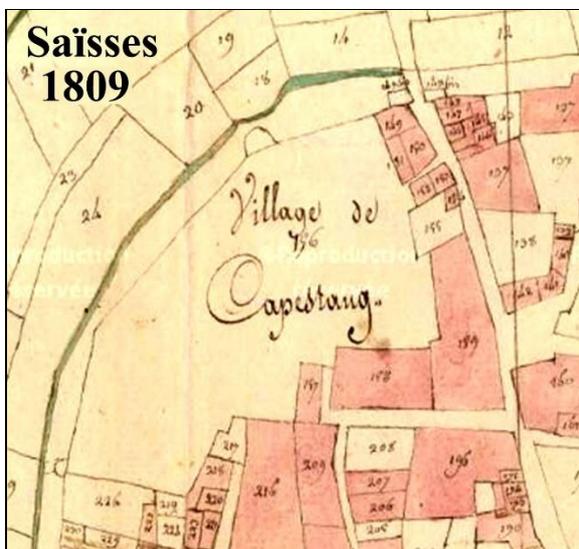


Une tour polygonale s'élève à l'angle de cette cour intérieure (elle fait partie de la parcelle K1722). Elle est maçonnée à sa base et présente un bel appareil régulier. Au sommet on trouve une maçonnerie de briques. C'est le seul exemple à Capestang. Intérieurement elle est occupée par un escalier à vis.



Après ce rapide panorama des ensembles patrimoniaux anciens, revenons à notre source première d'information, le Cadastre Napoléonien de 1809. Dans l'introduction de la partie précédente, nous avons constaté l'importance des parcelles non bâties sur ce plan.

Comparons ce cadastre avec le plan d'alignement de 1855. En un demi-siècle, on a assisté au lotissement des quartiers de Gigiry, de Saïsses et du Château. La toponymie des rues neuves est là pour nous rappeler la proximité temporelle de ces constructions. Les parcelles se sont morcelées depuis cette époque, et l'urbanisation a largement dépassé les anciens remparts qui, jusqu'en 1807, formaient la limite nette entre l'urbanisation et la campagne.



Ce dynamisme se marque aussi dans le village tout entier, et surtout dans la composition de ses façades. Paradoxalement, avec une histoire aussi riche que celle de Capestang, on a comme héritage patrimonial un village essentiellement « dix-neuvième », que nous allons analyser maintenant.

3.2 Les matériaux et les techniques

3.2.1 Les matériaux de construction.

Avant de présenter le bâti du village proprement dit, il me paraît intéressant de parler des matériaux qui le composent et des techniques mises en œuvre.

Les matériaux présents ont pour la plupart une origine locale. Cependant ils ne sont pas spécifiques au terroir. Ils sont plutôt représentatifs des matériaux de construction que l'on retrouve dans l'ensemble de la plaine languedocienne.

3.2.1.1 Les calcaires

Parmi ces matériaux, on trouve en premier lieu une très forte proportion de calcaire. Celui-ci se présente sous deux formes différentes.

Le premier est un calcaire coquillé, grossier, d'un ocre jaune. Son abondance permet de constater une certaine hétérogénéité. En effet il est parfois plus grossier ou au contraire d'un grain plus fin, plus ou moins sensible à l'érosion. Les Capestanais l'appellent la « pierre de Poilhes » (du nom du village voisin). Cela nous donne un indice sur la localisation éventuelle du lieu d'extraction. Il est utilisé pour différents emplois et sous divers traitements : il est appareillé au niveau des encadrements des baies ou sous forme de moellons ébauchés dans les murs.



*Calcaire coquillier, dit « de Poilhes »
(muraille nord du château)*



*Calcaire « fin »
(rue Victor Hugo)*

Le deuxième calcaire présent dans le village est plus rare. C'est une roche qui contraste avec la précédente par la finesse de son grain, sa couleur blanchâtre et l'absence d'éléments fossilifères. Il est utilisé pour les encadrements et pour les constructions appareillées. Sa qualité, sa rareté, ainsi que son emploi réservé aux maisons bourgeoises, laissent supposer un prix relativement élevé. Sa provenance est peut-être plus lointaine que dans le cas précédent.

Pour ces deux roches, il serait intéressant de retrouver les lieux exacts d'extraction ; nous verrons dans la partie suivante l'utilité de telles informations dans le cadre d'une réhabilitation des façades.

3.2.1.2 Les grès

Les grès sont présents sous deux couleurs différentes : grise et rouge. Le grès gris est très fragile ; son utilisation dans les encadrements renforce ce caractère.

En effet les arêtes vives de cette partie en saillie sont sujettes aux chocs notamment au rez-de-chaussée. Par ailleurs cette position entraîne l'absence d'enduit protecteur. La roche subit alors plus durement l'érosion. Tout cela entraîne une détérioration précoce des parties taillées dans ce matériau. Cependant sa rareté réduit le problème à deux ou trois cas dans le village.



Le deuxième grès est rouge et présente des nuances allant de l'orange au gris cendré. Comme le précédent, il est utilisé pour les encadrements, mais possède une résistance plus importante. Bien que rare, il est tout de même plus présent sur le site que le grès gris.

3.2.1.3 La brique.

Les briques ne sont jamais employées en tant que telles dans le plein de mur. On les trouve parfois sous forme d'éclats qui servent à bloquer les moellons.

Dans le bâti elles ont une fonction essentiellement décorative au niveau des encadrements.

Leurs proportions allongées les rendent adaptées à cette utilisation.



Nous allons voir maintenant comment ces différents matériaux sont utilisés.

3.2.2 Les techniques de construction

3.2.2.1 Le mur

Pour cette partie essentielle de la construction, deux méthodes différentes sont employées.

On a tout d'abord un très grand nombre de murs en blocage de moellons. Ceux-ci, en calcaire grossier, sont, suivant les cas, bruts ou ébauchés (c'est à dire qu'ils ont reçu grossièrement une forme adaptée à la place qu'ils doivent occuper). Ils sont liés entre eux par un mortier de chaux de couleur ocre jaune. Cette technique est de loin la plus usitée.

On trouve à son opposé la construction appareillée. Elle est rare et son emploi est spécifique à certains édifices : maisons bourgeoises du XIX^{ème} siècle, remparts du XIV^{ème} siècle, et de rares vestiges en soubassement d'édifices médiévaux.

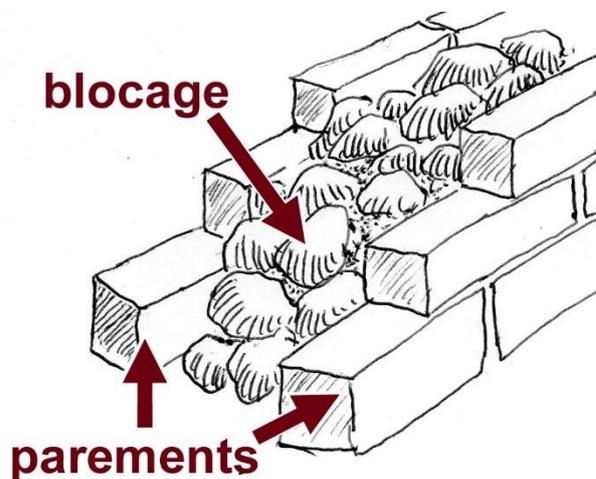


Appareil « irrégulier »



Appareil « régulier »

Globalement, les édifices anciens ont un lit de mortier plus épais, et l'appareil est moyen et irrégulier. Il est difficile de connaître la structure interne de ces murs. Dans le cas des remparts seulement, elle est connue grâce à une coupe qui laisse apparaître un appareil fourré par un blocage, comme ci-dessous.



Quant aux constructions du XIX^{ème} siècle, elles présentent un grand appareil régulier aux joints très peu apparents.



3.2.2.2 Les baies

Dans la plupart des cas, les pierres de l'encadrement sont taillées de manière à être en saillie par rapport au nu du mur (cf. photo ci-dessus).

Les fenêtres présentent deux feuillures internes et externes destinées à recevoir la menuiserie et les battants des contrevents. Aux étages, les feuillures des fenêtres sont aménagées à l'avant du tableau pour recevoir des contrevents rabattus. Au rez-de-chaussée, on trouve généralement des volets brisés qui s'implantent au contraire à l'arrière du tableau. Les encadrements des portes piétonnes et charretières ne comportent qu'une seule feuillure.

3.2.2.3 La toiture et le réseau d'évacuation des eaux pluviales

Les toitures ont de faibles pentes. Cela permet d'offrir une moindre résistance au vent fort de la région. Le matériau de couverture par excellence est la tuile canal. Elle est présente sur pratiquement tous les édifices. Elle est caractérisée par une très grande étanchéité. Seuls quelques locaux agricoles sont couverts de tuiles industrielles.

En revanche, les grandes maisons bourgeoises utilisent l'ardoise, sur des toitures à comble brisé. L'ardoise est alors taillée en écaille.



L'avant-toit est fermé par une génoise. Elle se caractérise difficilement, car elle présente des faciès très différents. Le nombre de rang de tuiles simples va de un à trois. D'autres éléments de céramique viennent s'intercaler : carreaux de champ ou en pointe, briques creuses de champ, de biais ou sur la face perforée, ou enfin des briques pleines qui prennent alors l'aspect de modillons.



Le nombre de rang ainsi que la diversité de matériaux employés semblent proportionnels à la richesse du propriétaire. La présence de plusieurs rangs de briques creuses semble être le sommet de la hiérarchie, avant, bien sûr, la corniche.



Les systèmes d'évacuation des eaux sont divers. On a des systèmes d'égout libre avec des tuiles débordantes. On trouve aussi des gouttières en céramique qui recueillent les eaux, complétées par un tuyau de descente.

Ces deux éléments sont parfois en céramique vernissée toujours de couleur verte. La fragilité de ce matériau est souvent mise à l'épreuve dans les parties basses. Une saignée est pratiquée dans le mur à hauteur d'homme. Le tuyau est alors engainé et recouvert par l'enduit.



Sinon, des dauphins en fonte, rarement décorés, viennent se placer à la suite du tuyau de descente.

3.2.2.4 Les enduits

La prédominance de murs bloqués impose une très large utilisation des enduits. Ceux-ci sont faits à la chaux et suivant les méthodes traditionnelles. Le traitement de surface est un lissage pour les habitats, ou à fleur de pierre pour les locaux agricoles. Les sables utilisés pour leur réalisation teintent la masse du mortier. A Capestang, on a une palette de quatre tons que j'ai appelés ocre, châtaigne, brun et brun rose. Ici aussi, il serait intéressant de retrouver leur provenance, vu la régularité des teintes, ils ne peuvent être que d'origine locale. Nous étudierons dans la partie suivante les décors présents sur ces enduits.



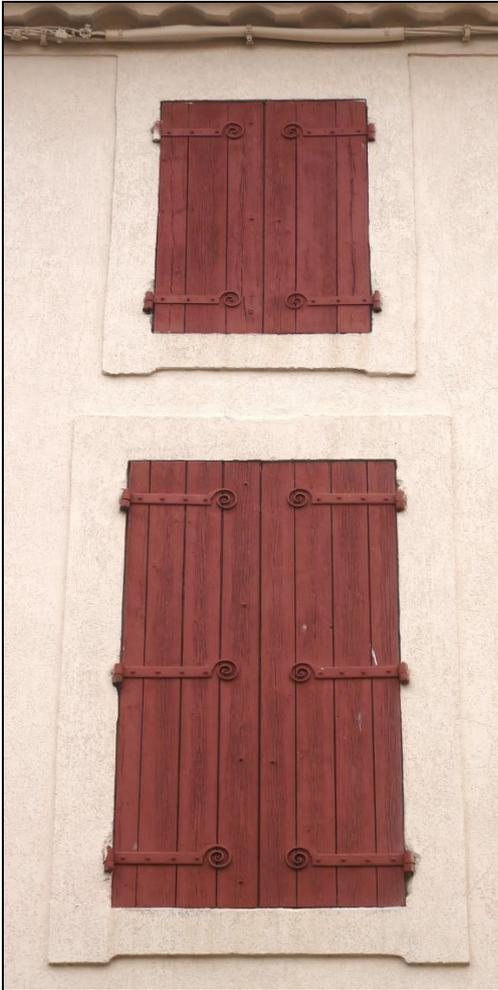
3.2.2.5 Les éléments de menuiserie

Les portes piétonnes sont généralement composées de deux vantaux et elles possèdent une imposte. Le décor de la menuiserie est proportionnel à la richesse de l'habitation. De même les portes cochères ont deux vantaux. Ceux-ci sont fait de lames ou des planches verticales assemblées par des éléments métalliques. L'un des deux vantaux est souvent percé d'une petite porte qui permet le passage d'un homme à pied. Les parties basses sont renforcées soit par des caissons, soit par des planches horizontales.



Les fenêtres sont à deux ouvrants et possèdent en général 4 carreaux par vantail Leur fixation dans le mur est assurée à l'aide de tenons de fer qui sont scellés dans l'encadrement de la fenêtre.

Les contrevents, quant à eux, présentent une grande variété de formes. Tout d'abord ils sont différents entre les rez-de-chaussée et les étages. En bas, on trouve des volets brisés qui viennent se replier contre le tableau de l'encadrement. En revanche, aux étages, les contrevents sont rabattus. Dans tous les cas ils sont composés de lames verticales à joint vifs et maintenues entre elles par des clés.



Ces clés ont des formes diverses (cœur, spirale...) ce qui leur donne une fonction décorative.

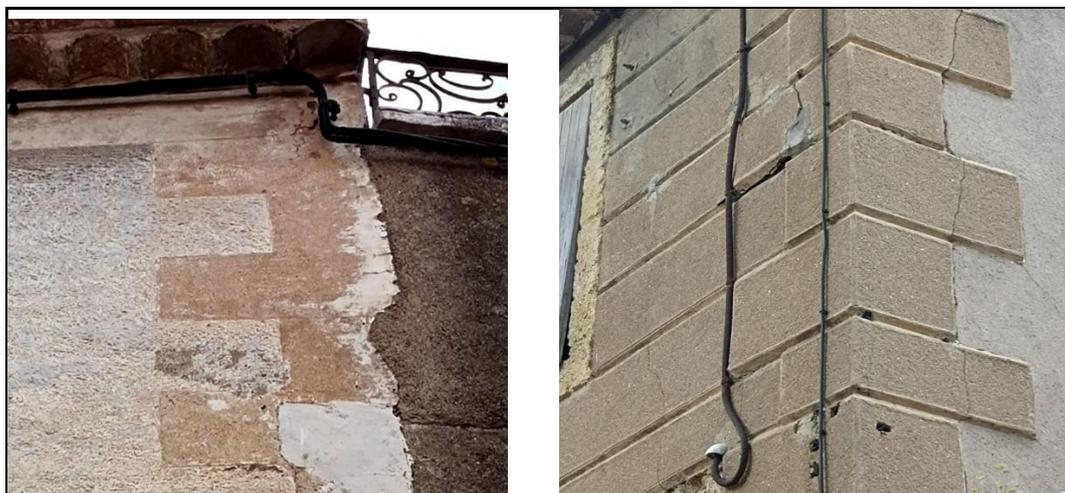


3.2.3 Les décors

3.2.3.1 Les décors sur enduits

Les premiers éléments de décor de l'enduit sont les couleurs. Celles-ci changent en fonction des parties de la façade. Le plein de mur est de couleur claire et souvent jaune. La palette de nuances de ce ton est étendue : jaune, jaune pâle ou jaune citron. Cette partie est contrastée, tout d'abord par le soubassement. Il est généralement de couleur plus sombre et en saillie. La jonction avec le plein de mur se fait par l'intermédiaire d'un pan coupé. De la même manière, les bandeaux verticaux et sous les génoises sont toujours nettement marqués. On retrouve là des couleurs plus chaudes ou plus soutenues. Ils sont séparés du plein de mur par un filet de couleur foncé (bordeaux ou noir). De même, les encadrements peuvent être badigeonnés ou simulés. On reprend alors le ton des bandeaux ou le blanc.

Les éléments plus recherchés de ce type de décor sont apportés par le travail sur les traits. Il peut s'agir par exemple d'un doublement du filet ou de la présence d'un décor géométrique peint, à la rencontre des deux bandeaux. De la même manière, le bandeau vertical imite souvent un parement de pierres de taille régulière ou en quinconce.



9 rue du Château (parcelle K1223)

Mais les décors peints sont rares et toujours de qualité médiocre. On trouve par exemple deux oiseaux peints sur un bandeau sous génoise. Le trait est hésitant et malhabile. Un autre exemple offre des rameaux de végétation qui paraissent bien peu fournis.

Les éléments les plus intéressants sont sûrement les dates portées. Elles sont placées sur le bandeau sous génoise. Leur localisation semble indifférente au type de bâti. En effet, elles sont présentes aussi bien sur les locaux agricoles que sur les maisons d'habitation.

Elles peuvent être simples, ou encadrées. ou bien répétées sur la façade.

Cependant elles ne permettent pas d'avancer une datation. Sont-elles contemporaines de la construction ? Ou datent-elle seulement l'enduit ?



3.2.3.2 Les décors sculptés ou taillés.

Les baies sont le support principal de ce type de décor. La présence de moulure sur les chambranles est fréquente. On la trouve le plus souvent sur la porte ou bien sur la fenêtre centrale du premier étage. Ce décor peut aller de la simple succession de rainures, à la présence d'imposte. La clé d'agrafe est aussi le support de nombreux motifs. A Capestang, les appuis baies, en revanche, font rarement l'objet d'un décor. Leur forme est souvent leur seule originalité.

Les corniches et les bandeaux sont parfois ornés d'une succession de moulures. Le même type de décor se retrouve sur les balcons et les consoles





Détail de la maison Lignon, 1 place Danton Cabrol (parcelle K315)

3.2.3.3 Les ferronneries.

Les ferronneries sont les derniers éléments de décor de la façade.

On trouve tout d'abord sous ce nom générique les impostes des portes en fer forgé ou en fonte. A Capestang elles sont souvent réduites à leur plus simple expression. Mais sur les façades bourgeoises elles peuvent constituer un véritable élément de décoration.

Les grilles de balcons et d'appuis sont systématiquement en fonte et offrent au regard les motifs les plus divers. On trouve par ailleurs des portes de métal qui possèdent des motifs repoussés.



Nous avons pu remarquer de façon très nette, aussi bien dans les matériaux et les techniques que dans les décors, les grandes caractéristiques des villages languedociens. Nous allons retrouver ces composantes dans la typologie que nous allons étudier au chapitre suivant.

Carte de localisation des parcelles, présentant des façades intéressantes



3.3 Typologie

Nous venons de voir les matériaux et les techniques de construction employés pour la mise en œuvre du bâti. Essayons maintenant de l'analyser de façon plus structurelle et globale.

Lors des relevés sur le terrain, j'ai pressenti l'existence d'une typologie marquée au niveau du bâti. J'ai donc créé un champ spécifique intitulé « Type », qui m'a permis de noter sur chaque fiche mon impression. La comparaison postérieure des autres champs des fiches permet, d'une part de confirmer cette impression, et d'autre part d'analyser finement les différences entre chaque type comme nous allons le voir.

La première division très nette se fait entre les locaux agricoles (codés « LA » dans les fiches) et les maisons (type « M » des fiches). Il convient de définir les caractéristiques générales de chacun d'eux.

3.3.1 Le local agricole

Commençons par les locaux agricoles. Ils représentent 20% du bâti de l'aire étudiée. Ce chiffre important nous rappelle l'importance de l'agriculture aux siècles passés. La viticulture, plus particulièrement, a été porteuse d'une formidable croissance économique. La prospérité qui en a découlé explique la place importante qu'occupe ce type de bâti. Par ailleurs cette activité nécessite des surfaces importantes, tant pour le dépôt de matériel que pour l'élaboration et la conservation du vin.

Le local agricole type possède deux niveaux. Il détonne dans le paysage urbain par rapport aux maisons, qui elles ont trois niveaux. Sa surface au sol est rectangulaire.

La façade principale est caractérisée au rez-de-chaussée par le « portail » ou porte charretière. Celui-ci est au centre de la façade, c'est l'accès principal. Dans la majorité des cas, le portail est l'unique ouverture. Il est généralement rectangulaire et de proportions proches du carré. Le linteau est droit ou en arc surbaissé. Cette partie de l'encadrement est souvent détériorée par l'adjonction postérieure de poutres métalliques. L'encadrement du portail est en saillie par rapport au mur. Il est souvent décoré d'une clé d'agrafe en saillie double. Seule l'une d'entre elle présente une date gravée (elle est localisée place du Théron et porte la date de 1804). Parfois une petite ouverture occupe un des côtés de la façade. Elle est petite, de proportions rectangulaires et verticale. Elle ne porte aucune décoration.

La fenêtre pailhère du premier étage, qui dessert le fenil, est de forme carrée et de dimension importante, vu son usage. Son encadrement est en saillie et en calcaire coquillé. Cependant, le linteau peut être constitué d'une poutre de bois ou d'une poutre métallique. Cette ouverture joue un rôle important dans la structure de la façade ; elle est en général unique et superposée au portail.

La maçonnerie des murs est en moellons et enduite. Dans leur état actuel, tous ces enduits se présentent sous la forme d'un mortier de chaux teinté qui vient sceller les moellons. Est-ce leur forme initiale ou bien une détérioration de celle-ci ? Ces enduits portent parfois des dates peintes sur le bandeau sous génoise. On en dénombre 6 sur les locaux agricoles.

Le toit est en tuiles canal. Sa jonction avec le mur est décorée par 1 ou 2 rangs de génoises.

Une tige de fer est toujours présente sur la façade ; c'est le support de la poulie qui sert à hisser vers la fenêtre du premier étage les réserves de foin, notamment.

Voici deux locaux agricoles représentatifs, de deux époques différentes.



Rue Lucien Salette (K1963)



Rue Carnot (K2812)

Comme exception de "taille " ou peut citer le domaine situé au coin du Boulevard Courbet et de la rue Henri Caille (parcelle K2643). Sa disposition lui permet d'avoir deux façades sur rue, comptant pas moins de cinq ouvertures au rez-de-chaussée, dont trois portes charretières.

Le premier étage est percé de trois fenêtres.

L'imposante dimension des ouvertures est proportionnelle à celle des cuves contenues à l'intérieur, et donc aussi à l'importance de l'exploitation.

Cette façade présente un encadrement appareillé d'une grande qualité et d'une forme originale.



3.3.2 La maison type

Ce type est très important en nombre (il représente 44% des fiches) et en surface bâtie (voir carte). La maison capestanaise présente les caractéristiques suivantes : Elle a trois niveaux et deux travées au rez-de-chaussée. Le plan se développe en profondeur et n'admet généralement qu'une façade ajourée sur la rue. Celle-ci est donc étroite et haute. Elle est harmonieuse et symétrique. Cette ordonnance est caractéristique du XIX^{ème} siècle.



7, rue de la République (K323)



2, rue Gigiry (K2715)

Au rez-de-chaussée, la porte, déportée sur un côté, est rectangulaire, verticale et allongée. Une porte sur trois possède des sabots. Les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage ont les mêmes caractéristiques. Elles sont rectangulaires, verticales et de proportion allongée. En revanche, les fenêtres du deuxième étage sont spécifiques. Elles sont avant tout petites et de proportion carrée. Elles nous renseignent sur la fonction de ce niveau. C'est le grenier, le local où l'on entrepose les denrées à conserver. Ces fenêtres servent donc à l'aération de la pièce. Cette pièce est en fait un comble à surcroît. C'est la hauteur de ses baies et des génoises qui commande celle du surcroît.

Les murs sont en moellons, un enduit lisse les recouvre. Il présente des teintes souvent chaudes. Son décor provient essentiellement des bandeaux verticaux et du bandeau sous génoise. Cette dernière est toujours présente à l'avant toit. Elle a souvent deux rangs de tuiles canal. Le toit lui-même est recouvert avec ce matériau.

Les éléments de décor sont rares. 21 maisons ont une corniche, cela représente à peine 6% des maisons de ce type. Trois pour cent d'entre elles ont un balcon au premier étage. Un seul édifice possède des consoles. Les moulures apparaissent sur 12% des chambranles de portes.

Les maisons de cette catégorie ont fortement subi des dégradations durant ces cinquante dernières années ; aussi on atteint un taux de bâti de 50% ne présentant pas ou peu d'intérêt.

3.3.3 Les variantes

Nous venons de définir les caractéristiques de la maison-type. Cependant, il existe trois variantes de celle-ci. Pour plus de clarté je les ai appelées la maison ouvrière, la maison agricole et la maison bourgeoise. Nous allons voir maintenant quels sont les critères qui différencient chacune d'elles de la maison-type.

3.3.3.1 La maison ouvrière

La première variante est la maison ouvrière. Elle représente 3% de l'ensemble. Celle-ci est caractérisée par un appauvrissement de la maison-type. On retrouve la présence des deux travées au rez-de-chaussée. En revanche, le premier étage est marqué par la présence d'une seule ouverture. De plus, la plupart du temps on ne trouve que deux niveaux. On a donc une réduction de l'espace habitable au sol comme en hauteur.

Au rez-de-chaussée, la proportion des ouvertures reste similaire. Mais la saillie de l'encadrement et les clés tendent à disparaître. Bien sûr on ne retrouve plus d'élément de décor mis à part les couleurs de l'enduit. Le génoise même se trouve réduite le plus souvent à un seul rang.

Cette architecture dénote une pauvreté architecturale et sûrement financière. Elle doit correspondre à la situation des classes les plus basses de la société, les ouvriers agricoles.



Dans la rue Ignace Malet

3.3.3.2 La maison agricole.

Plus importante, la maison agricole a pour caractéristique d'accueillir sous un même toit une maison d'habitation, et un local agricole ou magasin. Cela ne change pas le nombre de niveaux qui reste égal à trois. Le nombre de travées, en revanche, est variable. On a dans 38% des cas deux travées au rez-de-chaussée, et dans 31% des cas trois travées.

L'implantation du local vient désorganiser la façade, qui perd sa symétrie. Les proportions et les formes des ouvertures sont identiques à celle de la maison-type. Cependant, les grandes fenêtres carrées sont beaucoup plus nombreuses. On retrouve ces fenêtres pailhères au premier étage à hauteur de 7%, et surtout au deuxième étage où elles représentent 22% des ouvertures. La présence d'ouvertures de ce type nous renvoie à une comparaison avec le local agricole. Ici comme là, cette grande fenêtre est représentative de la fonction de dépôt du local ou de la pièce.

Dans la maison agricole, toutes les fonctions du magasin sont intégrées à l'intérieur de l'habitation, avec cependant une organisation nouvelle de l'espace. On assiste alors à une fusion entre les fonctions d'entrepôt du magasin et celles du deuxième étage. À cet étage, les autres fenêtres sont comme dans la maison-type : soit carrées (27%), soit rectangulaires (10%). Le portail en lui-même reste identique : de proportion rectangulaire ou carrée, avec un encadrement saillant et une clé en double saillie.

La maison agricole doit appartenir à un agriculteur possédant une cave relativement importante. Il a les moyens financiers de faire construire une maison adaptée à ses besoins, mais pas d'éloigner de lui les inconvénients liés à la proximité du local.

Au niveau architectural, on a une synthèse entre le local agricole et la maison-type d'un côté, et la maison bourgeoise de l'autre. En effet, la maison agricole offre des signes distinctifs de richesse, de hiérarchie sociale, sur lesquels nous reviendrons. Le propriétaire d'une maison agricole doit se situer entre le propriétaire ou le brassier qui occupe la maison type, et puis les gros propriétaires, le rentier ou le libéral, qui occupent les maisons bourgeoises.



34, rue Ferrer (parcelle K1001)

La maison agricole présente donc un décor supérieur à celui de la maison-type, mais dans tous les cas, celui-ci reste inférieur à celui de la maison bourgeoise. Le nombre de travées est plus important, les maisons à trois travées et plus représentent 39% de l'ensemble. Les encadrements des fenêtres portent des moulures et les portes des sabots.

Les ferronneries sont nombreuses et les consoles font leur apparition. Le nombre de balcon au premier étage est plus important.

La remise même voit son portail se transformer : le linteau droit se transforme en arc plein cintre comme les portes de la maison bourgeoise. Les sabots sont très nombreux. La présence de trois rangs de génoise devient plus courante.



14, rue Gambetta (parcelle K221)

Il convient de consacrer un paragraphe aux maisons agricoles du quartier de Gigiri. Ce quartier est loti par lots au XIX^{ème} siècle. Les maisons sont toutes construites sur le même plan, seuls les éléments de décor et leur nombre changent d'une façade à l'autre.

Dans le cas de la maison agricole, on assiste à une évolution du plan et à une rationalisation de l'utilisation de l'espace intérieur. Cela est rendu possible par l'ouverture de la maison sur deux façades perpendiculaires. La façade principale, sur le mur gouttereau peut développer toutes les caractéristiques d'ordonnance de la maison bourgeoise. Par contre le mur pignon est consacré aux ouvertures utilitaires. Celles-ci de par l'organisation interne de la maison se retrouvent déportées sur le côté opposé à la façade principale. L'organisation de cette façade rappelle en tout point celle des locaux agricoles ; viennent s'y rajouter seulement quelques petites ouvertures au deuxième étage.

En conclusion on peut dire qu'architecturalement, ce type est représentatif d'une position sociale. D'après les critères précédemment définis, on dénombre 159 maisons appartenant à ce type, soit 19% du bâti.

3.3.3.3 La maison bourgeoise.

La présence des trois niveaux reste une constante. La maison bourgeoise possède en revanche un nombre de travées plus important. Dans la plupart des cas, on a trois travées, mais ce nombre peut aller jusqu'à sept. Cela caractérise la première variante de la maison bourgeoise : une surface habitable beaucoup plus importante.

Par ailleurs la double présence d'une symétrie verticale et horizontale transforme la façade en une façade ordonnancée. Cela influence beaucoup l'image perçue de la façade.

Les formes des ouvertures se diversifient. La porte a un linteau surbaissé ou plein cintre et possède des sabots. De la même manière, la forme des fenêtres devient plus recherchée à tous les étages. On retrouve quasi à égalité les encadrements en plein cintre et ceux en "pont".

Enfin, les éléments de décor abondent sur la façade. Les moulures sont présentes sur les chambranles des portes et sur les fenêtres. Dans ce cas, elles occupent prioritairement les fenêtres du premier étage et les ouvertures centrales. Des éléments sculptés ornent 43% des façades. Ce sont en général des décors végétaux ou des têtes humaines sculptés sur les clés d'agrafes.

Le pourcentage de présence des ferronneries est identique (43%). Il est représentatif des grilles de fonte largement décorées qui prennent appui sur un balcon au premier étage ou au centre de l'ordonnancement.

Au deuxième étage, ou sur les fenêtres latérales, on trouve plutôt des grilles d'appui. Celles-ci sont caractéristiques de l'architecture languedocienne.



Les fenêtres du premier étage sont décorées de sabots.

Le nombre de corniches est important (22%). Le pourcentage est le même pour la présence de deux bandeaux de pierre, et dans 20% des cas on trouve conjointement ces trois éléments (corniche et deux bandeaux).

Les génoises ne sont pas pour autant abandonnées. Elles se caractérisent par un plus large éventail des formes et des matériaux employés. Les briques sont plus nombreuses ; on joue sur la disposition des carreaux. Mais dans la majorité des cas, le nombre de rangs ne varie pas, il reste de deux. Les maisons les plus importantes (3%) ont un toit en ardoise.

La maison bourgeoise ainsi définie par un volume important, une façade ordonnancée et des éléments de décors abondants, représente 8% de l'ensemble bâti étudié. L'exemple le plus spectaculaire est la maison Lignon (1 place Danton Cabrol, parcelle K315), ci-après :



la maison Lignon

Il est facile d'avancer l'idée que ce type de maison appartient aux hautes sphères de la société villageoise, aux « gros » propriétaires, aux rentiers, aux grands bourgeois..., à l'échelle villageoise, naturellement. Elles sont le reflet architectural de la richesse de cette classe sociale.

La présence contiguë à la maison bourgeoise d'un local agricole peut nous donner un indice supplémentaire sur la nature des revenus du propriétaire. De plus, dans de nombreuses situations de ce type, soit la maison et le local agricole sont aujourd'hui encore sur la même parcelle cadastrale, soit ils portent exactement le même enduit. Dans ce cas, on peut dire avec plus de certitude que le propriétaire de la maison est un gros propriétaire terrien. Il a les moyens de financer la construction d'un local agricole et d'une riche maison. Cette présomption est encore accrue dans le cas où une cour est contiguë à l'ensemble : elle constitue une réserve foncière en plein village pour l'aménagement possible, ultérieurement, d'un pôle d'exploitation agricole.

3.4 Conclusion.

Il est   vident que chaque type a   t   d  fini avec les caract  res dominants de chaque champ. Dans la r  alit  , il existe des nuances beaucoup plus nombreuses aux franges de chaque type.

Toutefois ce travail informatique a permis de d  gager des proportions et des rapports int  ressants, de faire l'analyse avec des bases concr  tes et solides. On a ainsi obtenu des informations pertinentes, me semble-t-il, sur les liens entre l'architecture et l'organisation de la soci  t   viticole du si  cle dernier. L'ad  quation qui s'en d  gage m  riterait une confirmation d  mographique et sociale. Si cela est fait un jour, nous aurons alors une preuve certaine de la puissance de structuration de cette soci  t   bas  e sur la monoculture de la vigne.

4. PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

Nous avons vu dans les parties précédentes combien les éléments de l'architecture privée des époques médiévale et moderne étaient rares. Il reste cependant des éléments majeurs d'une grande importance dans l'absolu (la Collégiale Saint-Etienne et le Château), ainsi que la ville de Capestang (les remparts et l'hôpital) qui doivent être mis en valeur. Des propositions doivent être envisagées à l'échelle globale du village, aussi je sortirai en partie des limites initiales de mon sujet pour apporter une cohérence d'ensemble.

4.1 Développement du tourisme culture

4.1.1 Un cadre général

Je pense que le patrimoine capestanais mérite d'être connu, et qu'il peut se « vendre » sur le marché actuel du tourisme culturel. Il me semble que le pôle double église/château mérite une visite organisée pour le grand public. C'est aussi une occasion de faire découvrir les autres richesses de Capestang. Jusqu'ici, je n'ai abordé que les éléments patrimoniaux d'architecture, mais il faudrait aussi envisager la prise en compte du Canal du Midi et de l'étang.

Il existe déjà un potentiel de visiteurs qui, tout au long de l'année, viennent à Capestang. Il faut exploiter cette activité rapidement. Le secteur du tourisme culturel est en pleine structuration ; si Capestang ne s'organise pas rapidement, il sera vite trop tard. Par ailleurs, il me paraît intéressant de sonder le public existant à Capestang, ses motivations, ses attentes. Les résultats de cette enquête pourraient aider à la conception plus affinée de projets d'aménagement. Voici une proposition d'enquête qu'il faudra bien sûr retravailler dans le cadre de l'ASPANC.

Le potentiel patrimonial existe, le public aussi, il manque les infrastructures pour les recevoir.

L'embauche d'une employée sur le Forum / Maison du Tourisme va permettre, pour l'été 93, de mettre en place un programme saisonnier. Il serait important que cette personne se forme.

L'histoire de Capestang est riche de détails et d'anecdotes susceptibles d'amener des propos scientifiques. Le guidage ne s'improvise pas ; il faut savoir jouer avec les monuments et le public, avec l'histoire et le présent.

4.1.2 La Collégiale

Abordons ces propositions de mise en valeur par la Collégiale. Son chœur gothique, témoin du projet grandiose du XIII^{ème} siècle, mérite à lui seul la visite. De plus, la localisation de cet édifice à mi-chemin entre Béziers et Narbonne, ainsi que leurs dates de construction, ajoutent un intérêt supplémentaire à ce bâtiment sur lequel nous ne savons finalement que peu de chose. La réalisation d'une étude comparée des trois édifices (cathédrales de Béziers et Narbonne, collégiale de Capestang) pourrait apporter des éléments d'analyse intéressants, tant pour la compréhension du bâtiment lui-même que sur l'implantation et l'adoption du style gothique dans notre région. Ces informations pourraient ensuite être restituées aux des visiteurs de la collégiale.

Ce projet pourrait être un lien fédérateur entre les trois « villes » de Béziers, Narbonne et Capestang. Malgré les craintes compréhensibles des Capestanais face à ces deux villes voisines, il faut, je pense, se rappeler la position historique de Capestang, qui a toujours été tiraillé entre ces deux pôles attractifs, l'un

siège d'archevêché, et l'autre siège de la sénéchaussée. Capestang en a sûrement retiré de nombreux avantages.

Je ne m'étendrai pas sur le projet de visite du monument que l'A.S.P.A.N.C. est en train de mettre en place. Cette idée de visite intégrale (clocher et terrasses latérales comprises) me paraît très bonne. La vue offerte de ces hauteurs est un excellent prétexte pour aborder les différents patrimoines communaux.

Je dois participer à la réalisation de panneaux pour les Journées du Patrimoine 1993, qui vont dans ce sens. Ils seront dans un premier temps implantés dans le narthex, et devraient après la fin des travaux de restauration du beffroi et les aménagements nécessaires aux visites, être installés dans une salle voûtée à l'intérieur du clocher.

Personnellement, et après le travail que j'ai effectué, ce lieu me paraît être plus particulièrement favorable à une approche urbanistique du village. En effet, vus du sol, les différents éléments sont dispersés et finalement peu spectaculaires. L'organisation de visites sur ce thème me paraît peu réalisable pour un grand public. En revanche, du haut du clocher, de nombreux vestiges sont visibles (tours, portions de l'enceinte, trames urbaines). Ils permettent d'appréhender le village dans sa globalité historique, et contemporaine, ainsi que sa situation dans son terroir. Le tout constitue un support favorable à une présentation plus soutenue de ces différents thèmes. Dans le cas de visites libres, l'implantation d'une table d'orientation pourrait favoriser l'accroche du public et lui permettre de localiser les différents éléments vus antérieurement dans les panneaux.

Au niveau des détails pratiques, une plus grande souplesse des horaires d'ouverture pourrait, d'ores et déjà, augmenter la fréquentation touristique.

4.1.3 Le Château

Le château, quant à lui, présente l'attrait d'un ensemble médiéval complet. Il est composé, faut-il le rappeler, d'un système défensif, d'une cour intérieure, d'entrepôts au rez-de-chaussée, et d'une grande salle merveilleusement décorée de peintures murales et d'un plafond peint du XV^{ème} siècle. Cette unité, aujourd'hui, est en partie rompue par des éléments postérieurs, et notamment les halles et la maison bourgeoise occupée par le foyer. Ma position vis à vis de ces deux anachronismes est totalement différente. En effet, je pense que les halles doivent être détruites. Elles offrent un intérêt architectural plus que médiocre et masquent la muraille d'enceinte du château, ainsi que la tour ronde voûtée en ogive. En revanche, la maison XIX^{ème} avec son escalier et son enduit intérieur en imitation marbre, doit être conservée en l'état. Elle est le témoin d'un raccourci saisissant entre les deux âges d'or du village : le Moyen-âge et le XIX^{ème} siècle.

Le château proprement dit mérite à lui seul le détour par Capestang. Il devient urgent d'entreprendre les travaux de restauration du corps de logis. La grande salle reste le vestige quasi intégral et inchangé d'une salle d'apparat médiévale. Tout est là pour permettre au visiteur de se replacer dans une ambiance, un contexte différent : peintures murales, fenêtres gothiques offrant une vue superbe sur le chevet de la collégiale, grande cheminée, fenêtres à coussièges, et plafond peint qui nous transporte dans l'univers fantastique du XV^{ème} siècle. Il me semble que toutes les composantes sont réunies pour développer dans la mise en scène des visites guidées, un travail sur les ambiances.

4.1.4 Les remparts

Les remparts, eux, sont beaucoup moins spectaculaires ; toutefois ils nécessitent aussi une protection. Il est en effet regrettable de voir certains tronçons défigurés par une couche de ciment, ou détruits tout simplement pour agrandir un jardin privé ! Cette muraille est un élément majeur du patrimoine du village et, à ce titre, il doit être l'objet de soins.

Cependant la mise en place d'actions concrètes n'est pas évidente : tous les tronçons encore existants sont des propriétés privées, voire constituent les murs porteurs de certaines maisons. Les mesures que je préconiserais sont, tout d'abord, une sensibilisation de la population et surtout des propriétaires ; ensuite viendrait la demande d'une surveillance accrue de ces parcelles par le maire qui délivre les permis de construire et de modification du bâti existant.

Actuellement, la mise en valeur directe de certains tronçons me paraît difficile : en effet, les éléments les plus spectaculaires sont le long des quais de Saïsses ; cet endroit me paraît être en marge du village, dans la conception spatiale des habitants. De plus, l'étroitesse de la rue et la non-accessibilité du lit du ruisseau ne permet pas un recul suffisant pour apprécier ces vestiges. Peut-être cet espace mériterait-il un réaménagement global dans le cadre d'un projet à vocation paysagère, à la jonction de deux formes d'urbanisation (vieux village et lotissements contemporains). Dans ce cadre, la valorisation des remparts pourrait occuper une place importante.

4.1.5 L'hôpital

Le dernier élément du patrimoine majeur est l'hôpital, ou plutôt ce qu'il en reste : la chapelle. Il occupe pour moi une place de choix. C'est peut-être à cause de la menace de destruction qui pèse sur lui. Il doit en effet être rasé pour être remplacé par un nouveau bureau de poste. Le bâtiment en tant que tel n'est pas exceptionnel. Sa façade monumentale reprend les traits de l'architecture religieuse du XVIII^{ème} siècle. Je pense que l'on ne peut pas envisager une protection au titre des Monuments Historiques.

Cependant sa conservation doit être une priorité. Il est le témoin de toute une activité hospitalière et un pôle structurant pendant toute l'histoire capestanaise. Il me paraît urgent de sensibiliser aussi la population à ce sujet. Les différents avis que j'ai pu recueillir me semblent ne pas prendre en compte l'aspect patrimonial : c'est dommage ! Et ils risquent d'être dangereux pour le bâtiment !

D'après les arguments avancés, on trouve très souvent la raison financière. Il semble que le réaménagement de locaux déjà existants ne permette pas de réunir un montant de subventions égal à celui octroyé pour la construction d'un bâtiment neuf. Une démarche auprès du Conseil Régional du Languedoc Roussillon permettrait, peut-être, de résoudre ce problème financier. En effet, la politique clairement affichée de cette collectivité territoriale est d'aider à la réalisation de projets patrimoniaux sur des édifices ni classés ni inscrits au titre des Monuments Historiques. De plus, le bâtiment offre un grand volume intérieur qui me paraît tout à fait exploitable pour la création de bureaux sur deux niveaux au moins. Il conviendra toutefois de veiller à la qualité d'exécution des travaux pour éviter la détérioration qui a déjà touché l'autre aile du bâtiment, lors des travaux d'aménagement de la perception.

4.2 Des utilisations de l'inventaire.

La deuxième partie de ce volet de propositions sera ciblée plus particulièrement sur le travail que j'ai effectué, à savoir un inventaire.

L'expérience a prouvé, même récemment, qu'une protection dans les 500 mètres autour des Monuments Historiques était parfois inefficace face à la volonté d'un propriétaire opiniâtre. Il y a donc un travail de contrôle à renforcer, c'est le rôle du Maire et de l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France), et un travail d'information, c'est la mission que s'est donnée l'ASPANC.

Les fiches d'inventaire que j'ai réalisées sont un relevé, le plus exhaustif possible, des vestiges patrimoniaux dans leur acceptation la plus large. Certaines informations ainsi recueillies ont été

transférées sur un rapport cartographique. Ces outils ont aussi permis de faire une première analyse. Ils sont aujourd'hui entre les mains de l'ASPANC. Je pense qu'ils doivent être accessibles à tous pour une réelle efficacité. Aussi j'ai réalisé un guide explicatif des fiches (il est joint aux fiches).

Les deux structures qui ont un pouvoir de veto face à un permis de construire, de transformation ou de démolition, sont le Maire et l'A.B.F. Il serait intéressant que dans l'avenir, ils se réfèrent aux relevés effectués, avant d'autoriser tels ou tels projets. Cela leur permettrait d'avoir des informations précises sur la qualité et l'intérêt de la façade en général et de ses différentes composantes qui risquent d'être modifiées par la réalisation de travaux.

Pour la Mairie notamment, cet inventaire peut devenir un outil de travail pour une aide à la décision. C'est à ce niveau que l'inventaire me paraît surtout utilisable.

Le rôle de contrôle et de décision incombe aux élus, mais ce n'est pas celui d'une association. L'activité de l'ASPANC doit se situer au niveau de la sensibilisation.

Elle doit tout d'abord toucher l'ensemble de la population. Dans les contacts que j'ai eus avec les Capestonais, ils m'ont paru détachés des problèmes patrimoniaux. Cela ne fait pas partie de leur vie quotidienne. En revanche, la fenêtre à meneaux qui a été récemment détruite, ou la voûte en plein cintre que l'on vient de faire écrouler, les ont marqués. Ils se sentent alors démunis comme nous tous face à ce problèmes.

Je crois que l'on doit amener la population à se poser des questions plus en profondeur, non pas sur le Patrimoine en général, mais d'abord sur « leur » patrimoine, sur leur village, car il se trouve que cette fenêtre à meneaux qui était suspendue en haut d'un mur appartenait presque autant à chaque passant, chaque villageois, qu'à son propriétaire. Les habitants peuvent être demain la conscience patrimoniale de leur village, le garde-fou d'actions ravageuses. Pour cela, l'ASPANC a une mission de sensibilisation et de vulgarisation à accomplir.

4.3 Conclusion

Si l'idée d'un stage à Capestang ni' a paru séduisante dès le début, le bilan après trois mois de stage est aussi très positif. D'un village que je connaissais un peu sur le plan touristique, j'ai découvert l'histoire, les marques du passé et leur évolution.

Mais le Capestang d'aujourd'hui m'a apporté des contacts très enrichissants avec les bénévoles dynamiques d'une association, avec les habitants dans leur vie quotidienne. Du dépouillement des archives, aux discussions techniques avec des spécialistes, en passant par la création d'un fichier informatique pour traiter le plus rigoureusement possible les données quantitatives et qualitatives de mon enquête, mon travail a été varié et formateur.

Matériellement il en est sorti, outre ce rapport, un inventaire assez précis que je souhaite utilisable et utilisé. Il faut en effet bien connaître les caractéristiques du bâti du vieux village, pour en protéger les vestiges intéressants, en conserver l'unité, et développer un tourisme de qualité axé sur le double pôle « château et église du Moyen-âge » et village du XIXème siècle, et enfin maintenir dans un cadre harmonieux la qualité de vie des Capestonais.

5. ANNEXES

5.1 Synthèse des documents d'archives consultés

(Archives communales, Archives départementales de l'Hérault)

XXème siècle

- 1937 Construction de la maison du concierge du cimetière
- 1934 Moulin = moulin a soufre
La place Jean Jaurès n'existe pas
- 1933 Abris pour le lavoir public
Construction des bains douches 1933-38 sur la parcelle K343
- 1932 Projet d'alimentation en eau de la partie haute du village
- 1931 Projet de bains douches
- 1929 Réparation de l'horloge de l'église
- 1927 Construction de la Maison du Peuple sur la parcelle K343
- 1923 Inauguration du Monuments aux Morts
Mise en place d'un balcon en fonte aune ouverture de l'Hôtel de Ville
- 1913 Projet de bains douches, rue de la république (voir plan)
- 1907 Projet de transformation du presbytère (parcelle K282), bâtiment en état de délabrement
- 1905 Travaux de démolition de la croix de mission aux abords de l'église
Délibération municipale du 22 mai 1884 ordonnant l'enlèvement des kiosques, échoppes, baraquements et emblèmes religieux, pour la commodité du passage des rues.

XIXème siècle

- ???? Borne fontaine au coin rue Corneille et de la rue Ferrer (parcelle K1728), rue Maurice Sol devant la parcelle K987, avec fontaine à l'arrière de la parcelle
- 1899 Fontaine projetée sur le petit côté de la parcelle K1846
- 1898 Création du bureau télégraphique
École des Filles (rue Soubairan, actuelle rue Lakanal), création d'une quatrième salle de classe
Élargissement du préau de l'école maternelle ; emplacement actuel du bureau de tri de la poste
- 1896 Existence d'un abreuvoir au centre, place de l'Ormeau = place Rouget de l'Isle
École des Garçons, rue de Puisserguier, hors périmètre ; école en construction - école maternelle sur les parcelles K314, 313. 321, pas comme l'actuelle dans le détail - école des filles transférée dans l'ancienne école des garçons (K51)
Mairie, idem
Presbytère K283. 282
Hospice K1143. 1141, 1142a
- 1895 Projet d'installation du bureau télégraphique dans une aile de la mairie – antérieurement, installation du dit bureau dans l'ancienne école des Garçons – postérieurement, location rue des chanoines pour le dit bureau
Projet de transfert de l'école des Filles dans l'ancienne école des Garçons – « *il convient de laisser ses petits enfants (de l'école Maternelle) dans le même établissement en les réunissant à celui occupé par l'école des Filles* »
- 1895 Projet de Léopold CARLIER (architecte de Montpellier) de construction de la mairie et des

- halles, dans un bâtiment regroupant les deux fonctions ; pas assez de place entre les deux bâtiments et par rapport aux bâtiments environnants –
 La halle : *« il est aujourd'hui généralement établi qu'on doit donner aux halles couvertes la plus grande légèreté, et l'emploi du fer et de la fonte constituent les principaux éléments de ces constructions. Celle de Capestang a plutôt l'air d'une gare, ou d'une orangerie ».*
- 1894 Projet de construction d'un abattoir municipal, pas dans le périmètre.
- 1893 Aménagements à l'école des filles (K51)
- 1891 Construction de l'école des Garçons (hors du périmètre, parcelle K164) au grand chemin de Carcassonne à Capestang
- 1889 Presbytère sur K282
 L'avancée devant K1878 existe
 L'Hôtel de Ville est à sa place actuelle
 Alimentation en eau du village à partir du canal
 La place Napoléon existe
- 1888-1930 . Électrification
- 1884 réparation des fontaines rues Gigiri, des Arts. de la place Saint-Just, du château, du Portail neuf, de la rue du château, de la Boulangerie, de la place de Saïsses
 Construction de la fontaine Rue de l'école vieille
 Construction de la fontaine place de l'Ecu
 Construction d'une charpente en fer pour consolider la cloche de la nouvelle horloge, et mise en place d'une girouette en fer
- 1883 Construction d'une tourelle devant servir de chute aux poids de la nouvelle horloge
- 1879 Transformation d'un magasin en salle d'asile (K314)
 Agrandissement de l'école des garçons
 Mairie à l'emplacement actuel
 Construction d'une fontaine avec auge, rue Chaumière (K1243 sur actuelle place Molière), d'une avec borne (K136)
 Existence d'un bassin place de la Liberté avec jet d'eau
« la commune ne possède ni école des filles, ni salle d'asile mis à part les locaux de l'hospice affectés à cette destination »
- 1878 Construction d'une "maison d'école" = école des garçons, rue Lakanal
- 1873 Projet de construction d'une école des filles.
- 1867-1869 . Réparations indispensables que les sœurs ont été obligées de faire à l'hôpital : élever un mur sur le rempart au fond du jardin, mise en place de deux colonnes pour la chapelle, réparation à la fontaine du jardin, maçonnerie et peinture de la chapelle
- 1867 Agrandissement du nouveau cimetière
- 1865 Hôpital = « bureau de bienfaisance » tenu par des sœurs
- 1860 Projet de fontaines sur la place Napoléon, ressemblance avec le bassin rond mais il manque la partie haute, projet de fontaines à l'abreuvoir, place de l'Ormeau, place du Roi, place de Saïsses et place de la Porte neuve (bassin rond)
- 1858 Établissement d'une canalisation en fonte pour amener l'eau d'une source de la fontaine du Théron à l'abreuvoir de la porte de Béziers
- 1856 Existence de l'abreuvoir route de Béziers et la fontaine du Théron
- 1855 Vente de 5 lots de remparts
- 1854 Remise en vente de 6 lots invendus de l'ancien rempart (n° 22, 23, 35, 31, 43)
 Réparations à faire au logement de l'instituteur public - local construit à neuf en 1842 par l'architecte CHARREAU, depuis cette époque aucune transformation
 Élargissement de la rue de Saïsses
 La commune doit faire dresser un plan d'alignement
- 1853 Rectification de la rue sise à la porte de Saïsses
- 1851-1900 . Hôpital = « bureau de bienfaisance » - Il porte les deux noms Hospice de Capestang et Hospice Saint-Jacques - La femme qui s'occupe des malades jouit d'un logement et du jardin

- 1851 Échange d'un terrain appartenant à la commune, « ancienne petite rue depuis longtemps abandonnée et close de murs, n'étant plus d'aucune utilité pour le service du quartier, contre une partie de bergerie avançant dans la rue des Arts et la rétrécissant »
Projet d'arranger l'angle de l'église avançant dans le rue du Setier et qui gêne la circulation
Construction d'un escalier à l'entrée de l'église
- 1849 École = même bâtiment que la Maison Commune
- 1845-49 Travaux d'installation dans la maison Biget
- 1845 Achat de la maison BIGET (dans l'enceinte) pour y établir la Mairie, l'École des filles et des garçons, la Justice de paix et la salle d'asile pour les jeunes enfants
- 1842-44 Projet de construction d'un Hôtel de ville
- 1842 Début de la location de la maison Biget pour accueillir la Maison commune
- 1837 Achat du château (comme aujourd'hui) par la municipalité - changement antérieur de propriétaire en 1798
Démolition de la tour du Setier car en ruine - nouvelle mairie existe en projet - réemploi des matériaux pour la voirie - conversion du sol, et celui qui y est contiguë, en place publique
- 1831 Projet de nouveau cimetière - évocation des cimetières existants - rappel des lois de 1763 et 1804 ordonnant le transfert des cimetières hors de la ville et des faubourgs
- 1830 Pas de maison commune – l'administration municipale et le Juge de paix logent dans le presbytère - il existe un projet de construction déjà établi par la précédente municipalité (projet lui-même pas trouvé)
- 1818 Célébration de la messe dans la chapelle de l'hôpital
- 1813-1816. Vente des premiers lots de remparts
- 1809 Réparations des rues de la ville : « *rue qui conduit de la porte de Carcassonne à la place de la Liberté dont la pente est très rapide* » - « *partie des rues qui conduisent de la porte de Béziers et de la porte neuve aux approches de celle qui va de la place haute à la fontaine du Théron et encore la rue qui mène de la sus dite porte neuve à la porte de Carcassonne traversant la place de l'Ormeau sont en très mauvais état* », d'où réparations (utilisation de pierres en provenance de Pouzols pour la pierre de taille qui forme le seuil de la porte de Carcassonne, dans l'essai intitulé « réparation des rues de la ville 1809, description des pierres utilisées »)
Il existe une fontaine sur la place de la Liberté
- 1801 Réparations de l'horloge - de la fontaine de la place (même manière et même forme que l'abreuvoir de la porte de Béziers) – des 4 portes de la commune, voire reconstruction à neuf si besoin est
- 1800 Réparation de la fontaine du Théron

1789 à 1799

- 1798 Lois d'organisation des ressources pour l'instruction publique - sursis à la vente d'édifices tels que collège, maison d'école, presbytère
Porte neuve très pratiquée mais route à l'entrée trop étroite - acquisition d'une bande de terrain
Existence de 2 moulins à huile mais un seul fonctionne
Pétition pour l'établissement du culte catholique dans une maison privée
La fontaine du Théron n'a plus d'eau, or c'est la seule à fournir de l'eau potable
Existence de 2 écoles, une pour les filles, l'autre pour les garçons
- 1794 L'hôpital = hôpital civil, et il fonctionne financièrement avec le soutien de la commune
Établissement d'un magasin de fourrage militaire dans l'église paroissiale avec réparation de la chapelle des pénitents = bâtiment national
Inventaire et déplacement au chef-lieu de district des instruments et ornements de culte de l'église St-Etienne et de la chapelle de l'hôpital, qui est inusitée dans le courant de l'année - inventaire des meubles et effets du prêtre

- Confiscation des biens de LAUBIL, émigré
- 1791 L'hôpital porte toujours le nom d'hôpital St Jacques
- 1790 Réunion dans l'église des pénitents blancs pour l'élection du conseil général de la commune
L'avenue de la porte de Carcassonne est impraticable car le vieux chemin de la province a été acheté par un particulier. Le grand chemin de Carcassonne à Béziers est plus loin. D'où rachat du terrain privé et construction d'un nouveau chemin jusqu'au grand chemin de Carcassonne à Béziers
Construction d'un chemin du canal à la route de Béziers à Carcassonne et réouverture de la porte du Roi car le chemin passe devant
Paiement. des chanoines par le district de Béziers
Capestang = plus de 1000 âmes
- 1789 Le cimetière St-Michel est en service

Époque moderne

- Jusque 1789 les revenus de l'hôpital assurent 25 à 30 lits
- 1776 Existence de la confrérie des pénitents blancs
- 1766 Accident de la brèche du canal
- 1759 Réparation de la chapelle des pénitents bleus - il existe un prieur de la confrérie
- 1758 Existence de reliques dans la chapelle de l'hôpital
- 1755 Établissement dans la chapelle de l'hôpital de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus et Marie, « pour que les confrères puissent faire plus commodément leurs exercices dans la dite chapelle – ils ont jugé à propos d'agrandir la dite chapelle, ce qu'ils ont fait avec l'agrément du grand archidiacre de l'archevêque de Narbonne. La réparation étant finie, la dite chapelle a été bénie le 19 août du dit an »
- 1753 BONEFONS (conseiller et directeur de l'hôpital) fait don à celui-ci d'une cloche qui est bénie le 16 octobre 1753 dans l'église des Pénitents par l'archiprêtre, le chapitre s'y étant rendu en procession
- 1752 Mention de moulins à huile
- 1751 Existence de la société du Sacré Cœur de Jésus et Marie, établie dans la chapelle de l'hôpital – les morts de l'hôpital sont ensevelis dans le cimetière de l'hôpital et dans le « grand cimetière »
- 1750 Demande pour un nouveau compoix
- 1746-1749 . Travaux à l'hôpital
- 1746 Réfection de la bâtisse de l'hôpital. La précédente est très ancienne et dans un état très pitoyable
Dans le nouvel hôpital, il existe une salle de réunion pour les directeurs : « lorsque l'hôpital fut bâti à neuf sur son ancien sol, on fit en entrant à la main droite une salle qui devait servir MM les directeurs pour s'y assembler et délibérer des affaires de l'hôpital. Les directeurs ont trouvé à propos de cette salle en faire une chapelle, pour cet effet ils communiquèrent leur dessein au grand vicaire de l'archevêque de Narbonne protecteur du dit hôpital (...) il leur permit de la faire construire, la chapelle finie (...) elle fut bénie le 25 juillet 1753 » - « hôpital très ancien (...) bâtisse par la misère du temps étant réduite dans un très pitoyable état, on a été obligé de reprendre cette maison aux fondements qu'on a commencé de recreuser le 5 septembre 1746. MM les directeurs ont fait faire cet ouvrage sous l'agrément de l'archevêque de Narbonne » - directeur du chantier = Italien
Le cimetière Saint-Michel est en service
- 1742-44 « Mauvais état où se trouve le bâtiment de l'hôpital qui a croulé en partie. Il sera fait un devis général des réparations à faire »
- 1718 Visite du représentant de l'archevêque : élection du bureau de l'hôpital sous sa présidence – 3 responsables perpétuels : archiprêtre, le premier consul et le viguier
- 1699 Visite pastorale : refermer le degré par lequel on va à l'église du côté de la place

- Réparer les murailles du cimetière, y mettre une croix au milieu et une autre à l'entrée
Existence des prévôts des confréries du Saint-Sacrement, de St-Roch et des pénitents qui ont une chapelle
Existence de l'hôpital
- 1686 Acquisitions pour la construction du canal à partir de 1639 - par contrats, les terrains laissés incultes après la construction appartiennent à la communauté
Union « des revenus de la chapelle Saint-Nicolas fondée dans le château du dit Capestang propriété des archevêques de Narbonne, vacante par décès de Jean Candeton, chanoine en l'église Sébastien de Narbonne dernier possesseur d'icelle. La chapelle se trouve fondée dans l'enclos du château. Elle est tellement ruinée qu'il est impossible d'y faire le service qui consiste en 2 messes par mois à l'intention du fondateur » - réunion des revenus et du service au chapitre de St Etienne de Capestang.
- 1642 Louis XIII accorde 2 foires de 8 jours chacune et un marché par semaine – *« ville située sur le grand chemin de Toulouse à Montpellier et en pays fertile (...) la ville est fréquentée par plusieurs marchands, décorée de belles commodités, ornée d'un siège de justice (...) bien construite et édifiée de grands nombres de maisons et composée de bons habitants riches et aisés (...) lesquels désirent pour la commodité publique et décoration de ladite ville qu'il leur soit accordé un marché tous les jeudis et 2 foires par an, le deuxième lundi de carême et le premier lundi de septembre. Permettons aux dits consuls et habitants de faire bâtir, construire un édifice en lieu commode, halle (...) nécessaire pour tenir en sûreté et à couvert les marchands et leurs marchandises »*

Moyen-Âge

- 1466 Fondation de la chapelle St Trinité par un chanoine
1394 Il est permis aux consuls de s'assembler sans la présence des officiers du roi
1355 Livre Vert de l'Archevêché de Narbonne
1291 le roi donne à Guillaume de Roussillon pour services rendus 78 setiers de froments que le roi prend annuellement à Capestang
1287 Vente à Ramond de Carcassonne de la bastide de Gaucerand de Capestang avec villa et fossé vacant de rente annuelle ... pour le prix de réservant au roi la haute justice avec l'hommage et serment de fidélité et 10 sous payables à tout changement de seigneur

5.2 Synthèse des « Histoires » de Capestang

(Émile VIALES, Fernand PIGOT, ...)

De la Révolution à la fin du XIXème siècle

- 1876 Découverte dans le porche de l'église d'un autel roman qui remonterait au règne de Charles le simple vers 898
- 1855 Vente de 5 lots de remparts restants
- 1342 Achat de la bâtisse accueillant la mairie actuelle.
- 1839 Destruction de la tour du Setier
- 1830 Un seul cimetière, dans les murs problèmes de place
La Commune est dépourvue de maison commune - utilisation du presbytère et de l'église de l'hôpital – la tour du Setier, trop vétuste, n'accueille plus la maison commune
- 1813 Vente des remparts autorisée en 53 lots
- 1810 Demande d'autorisation pour l'aliénation et la vente des remparts, pour la réparation du presbytère, l'établissement d'un nouveau cimetière et la construction d'une maison d'école
- 1797 PEYRE achète les fossés et les glacis de la porte de Béziers en passant par le Théron vieux jusqu'à celle de Saïsses
- 1791 Vente du château comme bien de première origine
- 1790 Demande de réouverture de la porte Roy car le grand chemin passe devant
Recensement : 1011 individus
Suppression du chapitre de St Etienne - PEYRE acheteur de la maison du chapitre dans la rue des chanoines

Époque moderne

- XVIII° Fermeture de l'Hôpital Saint-Martin (porte de Béziers)
- 1785 Le cimetière de l'église St-Etienne est déjà abandonné
- 1783 le cimetière de l'Hôpital est le seul en usage - fermeture avec ouverture du cimetière actuel
- 1782 Le chapitre St-Etienne existe
- 1780 Un particulier fait construire un moulin à farine près de la porte de Narbonne, mais manque d'eau
- 1777 Création du grand chemin de Béziers à Carcassonne
Ouverture d'une autre porte à 4 toises de la première vis à vis de la voie publique : la porte neuve - un chemin la reliera à la nouvelle porte de Béziers
- 1775 Réparation des murs de la ville
- 1774 Proposition de fermeture de la porte de Narbonne car très peu utilisée
- 1770 Délibération « *Capestang aujourd'hui quasi désert ayant croulé depuis 1766 de nombreuses maisons faute d'avoir pu les réparer, au contraire après leur chute il en a été vendu les débris et matériaux* »
Réparation des brèches et des fermetures des principales portes de l'enceinte
- 1767 Construction d'un passage à partir de la porte de Saïsses jusqu'au pont sur le canal
- 1757 Réparation du porche de l'église
- 1749 Démolition du mur qui fait face à l'intérieur de la porte de Carcassonne
- 1738 Héritage au profit de la commune, d'une maison "tour sur la place du Setier" (K390-391)
- jusque 1738 Location d'une habitation, comme maison commune
- 1713 Le conseil décide que toutes les maisons vacantes du lieu pourront être affermées ou achetées par des étrangers ou par des habitants ; tout individu qui fera des détériorations aux maisons abandonnées sera poursuivi.

- 1719 Re-fermeture de la porte de Narbonne, car non utilisée
- 1718 L'archevêque ordonne la réparation de la nef de l'église
- 1715 Création d'un poste de police
- 1713 Après réparation, réouverture de la porte de Narbonne
Vol des pendules de la porte de Narbonne
- 1702 Ordre de l'intendant, de fermeture des portes les moins utilisées, dont la porte de Béziers
- 1701 Ouverture de trois portes au vestibule de l'église et d'une au cimetière
- 1700 Un particulier offre de faire un moulin à eau dans le fossé au lieu-dit de la Moline avec usage des eaux du ruisseau de Saïsses et de la, fontaine du Théron - il existe déjà un moulin à huile
- 1692 Création de la charge de maire
- 1690 Ordre de réparer les portes et les murs qui sont délabrés
- 1683 Le chapitre Saint-Etienne existe
- 1682 La porte de Béziers est appelée porte Saint-Martin à cause du cimetière du même nom, situé en sortant à droite
- 1681 La porte Roy est déjà murée
jusque 1681 Il n'existe pas d'hôtel de ville
- 1667 Réparation des brèches et des fermetures des principales portes de l'enceinte
- 1666 Le chemin de Narbonne est entièrement détruit par une crue de l'Aude et des eaux du canal - la porte du même nom est fermée

Moyen-Âge

- 1535 Donations de l'hôpital
- 1356 L'archevêque de Narbonne ordonne aux consuls et habitants de fortifier la ville
- 1323 Fondation de la confrérie Saint-Etienne
- 1306 Ordonnance qui bannit les Juifs de France - cette communauté possédait une synagogue dans le quartier Saint-Just
- 1241 Charte d'organisation consulaire
- 1115 Ermengaud Romieu donne toutes ses propriétés à l'hôpital St Jean de Jérusalem - lié à la commanderie du même nom, ou premier vocable de l'hôpital de Capestang - ordre fondé en 1102 - siège à St Pierre de Tolbiac
- 990 Première mention du château de Capestang dans un testament du vicomte de Béziers.

5.3 Les noms des rues et places

Noms anciens.....Noms actuels

rue Le verrier.....	rue Guy Bourdel
place de la Porte neuve.....	place du Bassin rond
rue de l'Ormeau.....	rue Victor Hugo
place de l'Ormeau	place Rouget de L'Isle
rue de la Poste	rue Rouget de l'Isle
place Napoléon	le haut de la place Jean Jaurès
rue des Marchands.....	rue Ignace Malet
place Haute.....	en bas de la place Jean Jaurès, sous le chevet de l'église
rue place Basse	début de la rue Louis Baïsse, le long de l'église
rue du Moulin a huile	rue Littré
rue des chanoines.....	rue Émile Zola
place du nord.....	place Élie Guiraud
rue du Nord	rue Paul Bert
rue des Fossés	rue du Chateau
rue du Four	rue Adolphe Saïssset prolongée
rue de la Roque	rue Lucien Salette
rue de la Roulette.....	rue Vauban
rue des Jardins.....	rue Arago
place de l'Écu	place Gambetta
rue de la Porte neuve	rue Gambetta
traverse de la Poissonnerie	rue Paul Simon Cabrol
rue de la poissonnerie	rue Adolphe Saïssset
traverse de la Chaumière.....	rue Pascal
rue du Théron.....	rue Augustin Gau
rue du Setier	rue Jean Jaurès
rue Courte.....	rue de la Liberté
rue des Remparts	rue Henri Caille
rue de Saïsses	boulevard Amiral Courbet
rue de la Place haute	sous le chevet de l'église
rue de l'École vieille	rue Henri Massat
rue de la Boulangerie.....	rue Casimir Péret
rue des Arts	rue Maurice Sol
rue de la Vache	rue Jean-Jacques Rousseau
impasse du Rempart de Gigiri	Impasse Ferrer
rue Mazagan.....	rue Corneille
place de l'abreuvoir.....	place Ferrer
place Saint-Just	place de la Révolution
place de Saïsses.....	place des Martyrs
rue du Bal	rue Pierre Marty
place du Roi	

5.4 Documents des archives communales

Les pièces consultées

L'ancien Régime

- AA 1 Bornage du terroir de Capestang 1625
BB..... Délibérations communales de 1670 à 1799
CC..... Compoix XVIIème s., 1753-1763 ; 1750-1768 ; 1763 ; 1763-1834, 1765-1791
II 1 Inventaire des archives effectué en 1783 et comprenant une copie d'un inventaire fait en 1340 des titres de la communauté, des sentences de haute justice
GG 16..... Reconnaissances 1492-1500
GG 19 à 22 ... Reconnaissances faites à l'hôpital Saint-Jacques, de 1501 à 1693
GG 25..... Registre de l'hôpital - donations et états des meubles
GG 26 et 27 ... Registre des recettes et dépenses de l'hôpital, de 1718 à l'an VII
GG 29..... Registre des malades reçus à l'hôpital à partir de 1751

??..... Cahier des délibérations de l'hôpital de 1742 à 1744
??..... Bornage du canal 1784
??..... Portefeuille de la famille Cathala

De 1789 à 1946

- État civil : 1793 à 1802 ; 1808 à 1812 ; 1813 à 1822
Recensement par classe : 1816 ; 1870 à 1889 ; 1940 ; 1945 ; 1948 ; 1949 ; 1950 ; 1951
Procès-verbaux des assemblées du canton de 1790 à 1804
Registre des pétitions individuelles du canton de 1796 à 1800
Registre de correspondance 1796 à 1804 ; 1851 à 1860

Cadastre 1828

Registre de l'hôpital de 1838 à 1839
Registre des délibérations de l'hôpital de 1809 à 1820
Hospice de 1851 à 1900
Dossiers du projet Carlier, de la construction des écoles des filles et des garçons, et des travaux de l'école maternelle
Délibérations communales de 1790 à 1799 ; de 1800 à 1884

Les pièces manquantes, d'après l'inventaire communiqué par les Archives départementales

- BB..... Délibérations communales de 1681 à 1689
DD Travaux communaux de 1735 à 1789
EE 1 Réparations des remparts et des portes de la ville au XVIIIème siècle
H2 Inventaire des archives 1880 - inventaire Fabre
GG 17,18,23,24,30 Hôpital St Jacques du dernier quart du XVème au XVIIIème siècle
GG 28..... Chapelle de l'hôpital, confrérie du Sacré Cœur
CC 9 Chapellenies diverses

5.5 Fiche d'inventaire

CAPESTANG.

LOCALISATION.
 Parcelle. Section:K Numéro: Intérieur visité:O/N:
 Adresse:

<p>PLAN D'ENSEMBLE. Accès maison: Cour: Accès cour: Forme parcelle:</p>	<p>DISPO. INTERIEURES. Voutes: Escalier. Emplacement: Garde corps: Ajourement: Type:</p>
--	--

<p>ELEVATIONS. Nombre d'étages: Nombre de travées: Sym. verticale: Sym. horizontale: Escalier dans façade: Sous-sols: Corniche: Bandeau:</p>	<p>OUVERTURES.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 10%;">RdeC</th> <th style="width: 10%;">1°Et</th> <th style="width: 10%;">2°Et</th> <th style="width: 10%;">3°Et</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Forme.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Proportions.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Enc. Saillie.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Moulure.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Clefs.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>P.part. Linteau.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Appuie b.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jambage.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sabot.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Balcon.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Console.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		RdeC	1°Et	2°Et	3°Et	Forme.					Proportions.					Enc. Saillie.					Moulure.					Clefs.					P.part. Linteau.					Appuie b.					Jambage.					Sabot.					Balcon.					Console.				
	RdeC	1°Et	2°Et	3°Et																																																									
Forme.																																																													
Proportions.																																																													
Enc. Saillie.																																																													
Moulure.																																																													
Clefs.																																																													
P.part. Linteau.																																																													
Appuie b.																																																													
Jambage.																																																													
Sabot.																																																													
Balcon.																																																													
Console.																																																													

CAPESTANG.

MATERIAUX.

	Enduit.	e.	Nat	Trait.	Couleur	Relief
Encadrement:	Plein de mur					
Mur:	Soubassement					
	Bandeau ss génoise					
	Bandeau vertical					
	Encadrement					
	Filet					

<p>TOIT. Tuile: Génoises:</p>	<p>DECOR. Sculpté: Ferronnerie: Menuiserie: Enduit:</p>
--	--

DIVERS.

Eléments abusifs:		ECL	Idem 9
Etat:	Datation - générale:	portée:	Idem 9
Intérêt:	Type:		
Photo:			

Observations:

5.6 Bibliographie

Analyse historique

Ouvrages imprimés :

- BOURIN-DERRUAU Monique, « Villages médiévaux en bas Languedoc : genèse d'une sociabilité », L'Harmattan, Bayeux, 1987.
- FABRE Ghislaine et LOCHARD Thierry, « Montpellier, la ville médiévale, étude du patrimoine », Paris, 1992.
- HAMLIN Franck R., « Les noms de lieux du département de l'Hérault : nouveau dictionnaire topographique et étymologique », Millau, 1983.
- Service régional de l'inventaire Languedoc-Roussillon, « Le canton de Gignac, Hérault », collection Images du patrimoine, Saint-Georges de Luzençon, 1992.
- THOMAS Eugène, « Dictionnaire topographique de la France », Paris, 1865.

Articles :

- BAUDREU Dominique, « Le rôle de l'église dans la formation des villages médiévaux, l'exemple des pays audois », collection Heresis, 1991, n°2, p 139-158.
- DERRUAU Max, « Un village tombeau dans le bas Languedoc (Capestang, Hérault) », revue de géographie alpine, t. XLI, n°1, 1952, p. 99-114.
- MOLLAT Michel, « Un compte du grenier à sel de Capestang pour l'année 1424-1425 », annales du Midi, t. 78, n°77-78, avril-juillet, 1966, éditeur Privat, Toulouse.
- REY Raymond, « Capestang », Congrès archéologique de France 1950, société française d'archéologie, Paris, 1950
- Nombreux articles de « L'Escopinha », 1986-1993, Capestang.

Notes :

- BAYROU Lucien, note manuscrite, 1992.
- NOUGARET Jean, note, Montpellier, décembre 1992.

Analyse du bâti :

- CROIZE J-C., REY J-P, PINON P., « Recherches sur la typologie et les types architecturaux »
- E.D.F., « Le bâti ancien en Languedoc : connaissance de l'habitat existant »
- Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, « Principes d'analyse scientifique : l'architecture, vocabulaire », Paris, 1987.
- LHUISSET Cl., « L'architecture rurale en Languedoc Roussillon »
- PERRON Cl., « Haute Provence habitée : relevés d'architecture locale »

5.7 Glossaire de quelques termes d'architecture et d'urbanisme utilisés dans l'ouvrage

Accolade

Au sommet d'une porte, un arc en accolade a la forme d'une parenthèse horizontale, la pointe centrale tournée vers le haut.

Alignement

Un plan d'alignement est une procédure d'urbanisme ayant pour but de définir, après enquête publique, la nouvelle limite entre la voie publique et les propriétés privées, notamment pour élargir les voies et régulariser leurs limites.

Appareil

En architecture, terme désignant la façon dont les pierres sont assemblés dans la maçonnerie. Il peut être **régulier** (pierres égales, formant des assises horizontales) ou **irrégulier**...

Appui baie

Appui de baie destiné à supporter la fenêtre ou la croisée, et à rejeter l'eau en partie basse de la baie. En pierre ou autre matériau, il est placé horizontalement en partie basse de la baie.

Arc brisé

Arc formé par deux segments d'arcs se recoupant en un point situé au sommet.

Arc plein cintre

Arc (ou encore voûte) en forme de demi-cercle (ou demi-cylindre) renversé.

Bandeau

Sur une façade, moulure peu saillante, horizontale, séparant visuellement les niveaux.

Barbacane

Élément de fortification avancé, qui protège un passage ou une porte.

Castrum, castellum

Un castrum est un lieu d'habitat aristocratique et paysan, clos et fortifié (Hélène DEBAX). Son diminutif, le castellum, en est le château central.

Charretière (porte)

Large portail s'ouvrant sur la cave vinicole.

Clé (de contrevent, ou **penture**)

Synonyme de **penture**, pièce de ferronnerie reliant les lames du volet, et pivotant autour du gond.

Clé (de plate-bande, d'agrafe)

Pierre centrale, analogue à une clé de voûte, mais située au milieu d'un linteau droit. Ce système allie la stabilité et la résistance de l'arc au faible encombrement du linteau. La clé est souvent sculptée de manière décorative (volutes, grappe de vigne, buste...).

Collégiale

Église qui possède un chapitre de chanoines, composé de prêtres chargés de chanter l'office quotidien et d'accomplir les fonctions liturgiques.

Console

Pièce généralement en forme de « S » faisant corbeau, c'est-à-dire servant de support à un balcon ou à un élément en saillie par rapport à la façade.

Contrevent

Synonyme de volet extérieur en bois ; **brisés**, ils se replient contre le tableau de l'encadrement, sinon ils sont rabattus à l'extérieur.

Corniche

Ensemble de moulures en surplomb les unes sur les autres, servant de couronnement à une façade, une ouverture...

Coussièges

Banc ménagé dans l'embrasure d'une fenêtre par un ressaut de la baie.

Écoinçon

Ouvrage de menuiserie ou de maçonnerie placé dans les coins supérieurs d'une baie. Également, espace compris entre deux arcs ou entre un arc et un angle orthogonal.

Escalier (termes)...

Limon : pièce d'appui qui supporte la rampe de l'escalier du côté du jour (opposé au mur), dans lequel s'incrument les marches

Noyau : partie centrale d'un escalier à vis

Rampe sur rampe : escalier dans lequel il n'existe pas de vide entre les limons

Volée : succession de marches d'un escalier entre deux paliers

Façade ordonnancée

Façade dont les travées et les niveaux suivent un rythme régulier, de même que les proportions entre les vides et les pleins.

Feuillure

Entaille ou rainure dans l'encadrement d'une fenêtre ou d'une porte, dans laquelle elle vient s'encaster.

Génoise

Fermeture d'avant-toit formée de plusieurs rangs de tuiles-canal ou de briques en encorbellement sur le mur, pour d'une part éloigner les eaux de ruissellement de la façade, et d'autre part de supporter le pan versant de toit.

Gouttereau (mur)

Mur sur lequel s'appuie la base de l'égout d'un toit (avec ou sans gouttière), par opposition au **pignon**.

Imposte

Panneau fixe, plein ou vitré, placé dans la partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre, au-dessus des battants.

Larmier

Moulure saillante au bas d'une baie, pour empêcher le ruissellement de la pluie sur la façade.

Lotissement

Opération d'aménagement, qui a pour effet la division d'une propriété en plusieurs lots, en vue

de bâtir dessus.

Mâchicoulis

Galerie en encorbellement au sommet des murailles médiévales, dont le plancher ajouré permettait de laisser tomber des projectiles au pied des murs.

Meneau

Élément vertical en pierre de taille, bois ou fer, qui divise en deux la baie d'une fenêtre ou d'une porte. Il peut s'adjoindre une traverse, pour une division en quatre.

Ogive

Synonyme d'arc brisé (opposé à arc en plein cintre)

Oppidum

Site habité et fortifié, parfois naturellement, pendant l'Âge du fer.

Pailhère (fenêtre)

Large baie de format carré, située en général au-dessus de la porte charretière, servant à engranger le foin dans le grenier situé au-dessus de la cave vinicole.

Parement, blocage

Les faces visibles de la muraille, contrairement au blocage, qui remplit l'espace intérieur (voir schéma page 45).

Pâtus

Aire en terre battue servant de place publique, en général propriété de la communauté.

Pignon (mur)

Partie supérieure, en général triangulaire, d'un mur de bâtiment, parallèle aux fermes et portant les versants du toit (par opposition au mur **gouttereau**).

Poterne

Porte dérobée dans la muraille d'enceinte d'un château, de fortifications.

Sabot (de porte)

.....

Tableau (ou embrasure)

Partie de l'encadrement d'une baie de porte ou de fenêtre, qui est en dehors de la fermeture.

Transept

Nef transversale qui coupe à angle droit la nef principale d'une église, lui donnant ainsi la forme symbolique d'une croix latine.

Travée, vaisseau

Une travée est une portion de l'espace voûté, comprise entre deux points d'appui, comme des colonnes ou des piliers. Pour une maison, une travée est une tranche verticale de l'élévation entre deux murs porteurs, ne comprenant qu'une baie par niveau.

Un vaisseau est un espace couvert par une seule voûte ; une nef peut être composée d'un seul vaisseau, sinon on parle de vaisseau central et de collatéraux.

Vantail (ou battant)

Panneau de porte ou de fenêtre pivotant sur des gonds.

Villa

Domaine rural d'origine romaine, siège d'une exploitation agricole. Vocabulaire persistant jusqu'au haut Moyen-Âge.